

Le MDN fixe la date du 15 mai pour la libération du contingent 2014/3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 13 Mai 2015 - 24 Rajab 1436 - N° 957 - 3^{ème} année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Algérie-France

Alger et Paris saluent la progression soutenue de leur partenariat

P. 4-5

Algérie-Méditerranée

Ould Khelifa : «Nécessité de développer une stratégie globale sur l'immigration clandestine»

P. 6

Algérie-République tchèque

Le ministre de la Défense tchèque Martin Stropnický en visite officielle en Algérie

P. 3

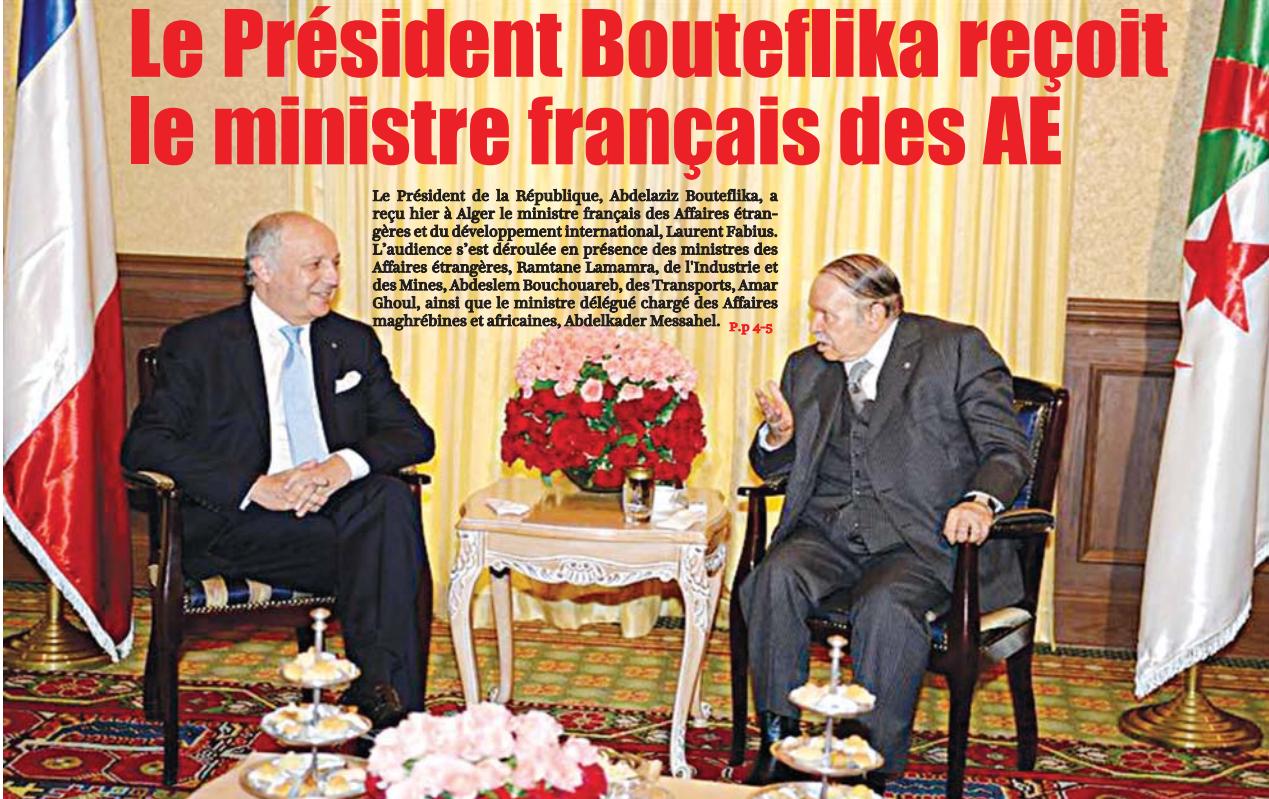
Algérie-Maroc

MESSAHEL REMET LES PENDULES À L'HEURE «Pas de différend entre l'Algérie et le Maroc qui nécessite une médiation internationale»

P. 7

Le Président Bouteflika reçoit le ministre français des AE

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le ministre français des Affaires étrangères et du développement international, Laurent Fabius. L'audience s'est déroulée en présence des ministres des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, de l'Industrie et des Mines, Abdeslem Bouchouareb, des Transports, Amar Ghoul, ainsi que le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. P. p 4-5



RAMADHAN

M. MAHFOUD HARZELI, PRÉSIDENT DE L'UNION NATIONALE DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

GAGNER LE pari du combat contre le gaspillage



P. p 8-9

RELIGION

M. MOHAMED AÏSSA L'AFFIRME HIER À AÏN DEFLA
«Les mouvements religieux extrémistes veulent déstabiliser la référence religieuse de l'Algérie»

P. 3

Le ministre de l'Intérieur honore
le détachement de la Protection civile à la fin de sa mission au Népal

P. 3

OTC PLUS KM
L'assurance auto sur-mesure

Payez uniquement pour les kilomètres roulés



ECO 6000 de 0 km à 6000 km



ECO 12000 de 6000 km à 12000 km



ECO 18000 de 12000 km à 18000 km



À votre écoute
021 379 379

ALLIANCE
ASSURANCES

DK NEWS le 13-05-2015

Météo**Régions Nord : 26° à Alger**

Brume et nuages bas en début de matinée près des côtes Ouest et Centre, puis temps généralement ensoleillé. Les vents seront variables faibles.

La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 33° à Tamanrasset

Temps ensoleillé en cours de journée.

Les vents seront de secteur Est 30/50 Km/h avec soulèvements de Sable Locaux.

	Max	Min
Alger	28°	21°
Oran	24°	19°
Annaba	25°	19°
Béjaïa	27°	23°
Tamanrasset	32°	17°

Horaires des prières

Mercredi 24 Rajab 1436

Fajr	04:04
Dohr	12:45
Asr	16:33
Maghreb	19:48
Isha	21:20



CET APRÈS-MIDI À LA SAFEX Inauguration du Salon de la communication



Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, présidera cet après-midi à la Safex, l'inauguration du Salon de la communication «Arts et métiers de la presse».

RESSOURCES EN EAU Hocine Necib les 16 et 17 mai à Illizi



Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera samedi et dimanche 16/17 mai 2015, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Illizi.

OFFICE RIAD EL FETH 9^e Salon du recrutement



Le 9^e Salon national du recrutement fermera ses portes aujourd'hui au niveau de l'Office Riad El Feth (OREF).

DU 28 AU 30 MAI À LA COUPOLE 10^e congrès national du FLN

Le 10^e congrès du parti de front de libération nationale (FLN) a été fixé par les commissions nationales préparatoires pour les 28, 29 et 30 mai 2015 à la Coupole du 5-Juillet de l'Office du complexe Olympique Mohamed Boudiaf, Alger. Amar Saadani avait annoncé lundi, l'installation des 7 commissions nationales des résolutions : économiques, culturelle et sociale ; de la résolution politique, des fondements idéologiques, des statuts, des élus, de l'augmenta-



tion des adhésions et enfin de des émigrés. Installées avant 14 heures, elles sont composées de 50 à 60 militants chacune. Les membres du BP désignés pour les animer sont : Mohamed Alioui, Saïd Bouhadja, Abdelkader Zehali, Bendidaa, Maouzouz notamment.

CE MATIN À L'APN Le P-DG Alliance Assurances reçu par la CFB



La commission des Finances et du Budget à l'APN, recevra ce matin à partir de 9h30 le président directeur général d'Alliance Assurances, M. Hassan Khelifati.

PORT D'EL DJAMILA 5^e Salon des équipements et services pour le nautisme

La 5^e édition du Salon des équipements et services pour le nautisme, la plaisance et la pêche récréative, se tiendra à partir d'aujourd'hui et jusqu'au dimanche 17 mai à l'esplanade de la plage artificielle du port d'El Djamilia.

ALIMENTATION : 5 MILLIARDS DE DINARS GASPILLÉS CHAQUE MOIS DE RAMADHAN



DU 14 AU 17 MAI À LA SAFEX

15^e Salon Sipsa & Agrofood



Sous le slogan «La passion nous anime, la qualité nous réunit», la 15^e édition du Salon international de l'élevage, de l'agroalimentaire et de l'agroéquipement Sipsa & Agrofood, se déroulera du 14 au 17 mai au Palais des Expositions, Pins-Maritimes, Safex, Alger.

A PARTIR D'AUJOURD'HUI AU SHERATON D'ALGER 2^e édition du Carrefour de l'investissement et du commerce



Sous le patronage du ministère de l'Industrie et des Mines et sous le thème «Le rôle du partenariat et de l'économie alternative», la 2^e édition du Carrefour de l'investissement et de commerce(CIC) se tiendra à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 15 mai, à l'hôtel Sheraton, d'Alger. La première édition couronnée de succès a enregistré la participation de plus de 500 investisseurs venus de 14 pays. Organisée en collaboration avec la Musiad (association patronale qui regroupe les hommes d'affaires turcs), Africa Rise, la Chambre arabo-suisse du commerce et de l'Industrie ainsi que d'autres organisations patronales, la 2^e édition du Carrefour d'investissement et du commerce enregistre la participation de plus de 400 hommes d'affaires représentant 30 pays africains, européens et asiatiques.

FORUM DE MOBILIS

Conférence sur «Les TIC, moteur de l'innovation»

Forum Mobilis 4^{me} édition
Les TIC, Moteur de l'innovation



La 4^e édition du forum Mobilis destiné aux journalistes, traitera ce matin à partir de 9h30 d'une thématique d'actualité, retenue cette année par l'UIT à l'occasion de la journée internationale des télécoms : «des TIC, moteur de l'innovation». La conférence sera animée par M. Zine Seghier, fondateur et directeur général d'ISSAL, premier opérateur Cloud dans la région du Maghreb avec plus de 20 ans d'expérience internationale dans l'industrie de la Haute-Techologie, aussi, seront invités à débattre de ce sujet, sous la modération d'Ahmed Lahri, des panelistes spécialistes de la question: M. Karim Bibi Triki, directeur général d'Intel pour la région MENA, et M. Karim Abdelmoula, directeur général d'OnMarket, agence de développement et de digital marketing. Mobilis, conscient de son devoir d'encourager la pénétration des TIC à différents niveaux de la société, tentera d'apporter toute la lumière aux thématiques discutées lors de ses forums, afin d'approfondir les connaissances des journalistes, à travers les interventions de bons nombres d'experts reconnus dans chaque thématique traitée.

CENTRE CULTUREL RACHID KOUACHE

Rencontre sur la «Wziaâ en Kabylie»

Dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 14h au centre des activités culturelles Rachid Kouache de Bab El Oued, une rencontre avec le poète et écrivain, Beghrice, sur le thème «Wziaâ en Kabylie».



RELIGION

M. MOHAMED AÏSSA L'A AFFIRMÉ HIER À AIN DEFLA

Les mouvements religieux extrémistes veulent déstabiliser la référence religieuse de l'Algérie



Les mouvements religieux extrémistes veulent déstabiliser la référence religieuse unificatrice de l'Algérie, caractérisée par l'adoption du rite malékite, a affirmé mardi à Ain Defla, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohammed Aissa.

Intervenant en marge du 1^{er} colloque portant sur le rite malékite, ouvert en matinée à la maison de la Culture de la ville, le ministre a indiqué que ces mouvements aspiraient à avoir un «pied en Algérie» en faisant douter de de l'héritage religieux se rapportant au rite de l'imam Malik Ibn

Anas, un des rites musulmans de référence. «Si de nombreux pays de la population algérienne et du Maghreb arabe ont opté, de façon générale, pour le rite malékite, c'est parce que ce dernier se caractérise par son dynamisme et qu'il tient compte de leurs intérêts et préoccupations», a-t-il dit, faisant

remarquer que le suivi de ce rite dans sa pratique, a créé un «modèle de vie» pour la population de cette région. M. Aissa a noté qu'il n'y a «pas de recul» de la pratique du rite malékite en Algérie dont les adeptes sont les partisans de la Sunna, relevant que cette tradition religieuse est dans son «sief».

Une instance chargée de l'émission des fetwas opérationnelle avant la fin de l'année

Une instance officielle chargée de l'émission de fetwas devrait être opérationnelle avant la fin de l'année en cours, a annoncé, Mohamed Aissa.

Une proposition portant sur ce sujet sera présentée prochainement pour débat au gouvernement, a indiqué, à ce propos, le ministre en marge du 1^{er} colloque sur le rite malékite, ouvert en fin de matinée à la maison de la culture de la ville.

La future instance chargée de l'émission des fetwas et de leur uni-

fication «aura un caractère scientifique et religieux à la fois» dans la mesure où, outre des savants en Sciences de la religion, elle comptera également des spécialistes en médecine, en économie et en bien d'autres domaines, a souligné M. Aissa.

Notant que cette instance «sera la référence officielle du pays en matière de fetwas», le ministre a affirmé que son premier responsable «ne sera pas désigné, mais élu par des muftis connus en Algérie».

Le ministre de l'Intérieur honore le détachement de la Protection civile à la fin de sa mission au Népal



Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a honoré mardi à Alger l'équipe spécialisée des secouristes de la Protection civile, dépêchée au Népal au lendemain du violent séisme qui avait frappé ce pays fin avril dernier faisant plus de 8.000 morts. Dans une brève allocution, le ministre a salué les efforts consentis par l'équipe algérienne composée de 70 spécialistes dans les catastrophes naturelles. «L'Algérie est fière de l'équipe qui a accompli de nobles actions humanitaires», a souligné M. Belaïz. Ses secouristes «ont été les dignes ambassadeurs de l'Algérie», a indiqué le minis-

tre. «Ils ont transmis une belle image du pays et ont prouvé leur professionnalisme avec la reconnaissance de tous les pays qui ont participé aux opérations de secours», a-t-il ajouté. A cette occasion, le ministre de l'Intérieur a reçu le bouclier remis à la mission algérienne par le commandant général de l'Armée nationale, en reconnaissance de leurs efforts consentis au Népal. L'Algérie avait envoyé un détachement de la Protection civile spécialisé dans les catastrophes naturelles et une équipe cynotechnique outre 200 tentes, 2.000 couvertures et 4 tonnes de médicaments au profit des sinistrés.

10^{ÈME} CONGRÈS DU PARTI FLN : Installation hier des sous-commissions préparatoires

Les sous-commissions chargées de la préparation du 10^e congrès du parti du Front de libération nationale (FLN) prévu du 28 au 30 mai ont été installées mardi au siège du parti à Alger. Il s'agit entre autres de la sous-commission des résolutions économiques, sociales et culturelles, de la sous-commission de la politique générale, de la sous-commission des statuts, de la sous-commission des élus et assemblées élues et de la sous-commission ad-hoc de redéploiement du parti.

Ces sous-commissions, supervisées par des membres du bureau politique, sont issues de la commission nationale de préparation du congrès. Elles entameront samedi prochain l'examen des propositions soumises par les commissions des mouhafadates chargées de collecter les projets et les textes proposés par les bases militantes du parti FLN.

Le SG du parti, M. Amar Saadani avait souligné lundi lors de la réunion du bureau politique de son parti qu'il avait obtenu l'autorisation pour l'organisation du 10^e congrès à la coupole du complexe Mohamed Boudiaf avec la participation de «près de 5000 délégués dont une partie importante de femmes et de jeunes» en vue de concrétiser le slogan du congrès, à savoir «Renouvellement et rajeunissement».

M. Saadani a précisé que les mouhafadates du parti ont entamé l'enrichissement des documents qui seront soumis aux congressistes pour adoption.

Saisie d'une quantité de carburant et de kif traité à Tlemcen (MDN)

Des éléments des Gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen ont saisi lundi une quantité de carburant destinée à la contrebande ainsi qu'une quantité de kif traité, indique mardi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, les éléments des Gardes-frontières de Bab El-Assa et de Ghazaouet, relevant du secteur opérationnel

de Tlemcen (2^{ème} région militaire) ont saisi, le 11 mai 2015 dans deux opérations distinctes, une quantité de 6060 litres de carburant destinée à la contrebande, ainsi que 158,5 kilogrammes de kif traité», précise la même source. Au niveau de la 6^{ème} région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, a saisi un véhicule tout-terrain, deux (2) détecteurs de métal et un téléphone portable, ajoute le communiqué.

Le MDN fixe la date du 15 mai pour la libération du contingent 2014/3

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a fixé la date du 15 mai courant pour la libération du contingent 2014/3, prévu pour être libéré le 15 novembre prochain, indique mardi le MDN dans un communiqué. «Conformément aux dispositions de la nouvelle loi relative au service national, notamment l'article 76 qui stipule dans son alinéa 2 que les modalités d'application de cette loi sur les militaires du service national en activité de service à

**ALGÉRIE-RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
Le ministre de la Défense tchèque en visite officielle en Algérie**



Le ministre de la Défense tchèque, Martin Stropnický, effectuera une visite officielle en Algérie à compter du mercredi, a indiqué mardi un communiqué du ministère de la défense nationale (MDN). «Dans le cadre des relations de coopération militaire algéro-tchèque, M. Martin Stropnický, ministre de la Défense tchèque, effectuera une visite officielle en Algérie à compter du mercredi 13 mai 2015», a relevé la même source. «Pour la circonstance, le ministre de la Défense tchèque aura des entretiens, au siège du ministère de la Défense nationale, avec le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, en vue d'examiner l'état de la coopération militaire bilatérale et entrevoir les voies et moyens susceptibles de l'élargir à d'autres domaines d'intérêt mutuellement bénéfiques», souligne le communiqué.

«La visite du ministre de la Défense tchèque connaîtra l'organisation de la cérémonie de signature de l'accord intergouvernemental de coopération dans le domaine de la défense», conclut la même source.

ANNABA

Vingt candidats à l'émigration clandestine interceptés au large

Vingt (20) candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés mardi matin par une patrouille des Gardes-côtes alors qu'ils tentaient de traverser la Méditerranée à bord d'une embarcation de fabrication artisanale, a-t-on appris auprès du groupement territorial de ce corps constitué.

La barque des harragas, dont un mineur et un handicapé, âgés entre 15 et 26 ans, surprise par une patrouille de routine, a été arraisonnée à 10 miles marins, au nord de Ras El Hamra après avoir été prise en chasse, a ajouté la même source, précisant que les auteurs de cette tentative avaient pris mer sur la plage Seybouse. Ils devaient être présentés, aussitôt après la consultation médicale d'usage, devant le tribunal d'Annaba pour tentative d'émigration illégale, a-t-on également indiqué au groupement territorial des Gardes-côtes. Depuis le début de l'année en cours, 32 émigrants clandestins ont été interceptés dans les mêmes conditions, tandis que durant l'année 2014, les Gardes-côtes avaient arrêté 259 harragas et saisi 14 embarcations, rappelle-t-on.

ALGÉRIE - FRANCE

Un partenariat d'exception

Boualem Branki

Le secteur algérien de l'industrie lourde s'est considérablement renforcé hier mardi avec l'inauguration à Annaba de l'usine Cital d'assemblage et de maintenance de tramways. Ce site industriel, fruit d'un partenariat algéro-français, confirme la bonne direction prise par l'économie nationale, en particulier dans le domaine des accords de partenariat autant avec la France qu'avec l'Allemagne, les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne.

L'Algérie, qui est créditive de la note encourageante de «A4» par la Coface, a dans le cadre de la réalisation des programmes quinquennaux de développement, misé sur un partenariat gagnant-gagnant avec les grands pays industriels, dans l'ensemble des secteurs d'activité, dont le transport avec la réalisation du métro d'Alger et des tramways d'Alger, Oran et Constantine, en attendant les projets en cours dans plusieurs villes du pays. Ceci procède en réalité d'une excellente vision en matière de développement local, de rééquilibrage des besoins de développement en fonction des potentialités humaines et économiques de chaque région du pays. C'est un peu dans cette perspective que l'Algérie et la France ont

signé, hier à Alger, quatre grands accords économiques devant densifier leurs relations et améliorer les échanges en termes de ressources humaines et de savoir-faire. Les quatre accords, au-delà de leurs spécificités et les horizons qu'ils ouvrent pour la coopération bilatérale, confirment d'une manière éclatante la volonté de l'Algérie d'asseoir une industrie intégrée des transports en communs, dont le tramway et le métro, deux moyens de transports modernes. Ceci à travers l'amélioration des relations entre l'Algérie et la France, dans tous les domaines, imprimée par les deux présidents Abdelaziz Bouteflika et François Hollande. A Alger pour la signature de ces contrats avec son homologue algérien Ramtane Lamamra, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a estimé que les deux pays ont su mettre en place un partenariat «intelligent et réussi». Les quatre accords signés à Alger dans les domaines de l'industrie et la formation, confirment la bonne santé des relations entre les deux pays, symbolisées d'ailleurs par la réunion d'évaluation d'étape du

Comité mixte économique algéro-français (Comefa). Les projets mis en place dans le cadre de la coopération économique algéro-française participent ainsi à une amélioration notable du développement local avec la mise en place d'un ensemble d'industrie et de centres de formation pour la prise en charge autant d'une main-d'œuvre qualifiée que pour une industrie algérienne d'excellence.

Signature de 4 accords de partenariat économique

Quatre (4) accords de partenariat économique ont été signés, mardi à Alger, entre l'Algérie et la France, portant sur les secteurs industriel et de la formation.



Ces accords ont été signés en marge de la réunion d'évaluation d'étape du Comité mixte économique algéro-français (Comefa), co-présidé par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et le ministre français des Affaires étrangères et du développement international, Laurent Fabius, en présence du ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalem Bouchouareb, et celui des Transports, Amar Ghoul.

Le premier accord concerne un pacte d'actionnaires pour la création d'une société mixte de production de gaz industriel.

Cette joint-venture est constituée du groupe industriel public national des industries métallurgiques, IMetal, et le français Air Liquide, conformément à la règle 51/49% du capital régissant l'investissement étranger en Algérie. Le deuxième accord signé porte sur la création d'une société mixte entre l'Entreprise Métro d'Alger (EMA) et le groupe français Systra, qui sera chargée de l'engineering des transports urbains en Algérie.

Le troisième accord concerne une prise de participation par la société française Otech dans le capital social de l'entreprise publique Iraragris (filiale du groupe IMetal) spécialisée dans la fabrication de systèmes d'irrigations multiformes. Quant au quatrième document, il s'agit d'une convention de partenariat signée entre le ministère de l'Industrie et des mines et l'école française Knowledge management (Skema) pour la création d'une école supérieure de management en Algérie. Par ailleurs, MM. Lamamra et Fabius ont signé deux accords re-

latifs aux statuts du Centre culturel algérien et de l'Ecole internationale algérienne à Paris.

Accompagné par le ministre français de l'Economie, Emmanuel Macron, et le représentant spécial pour les relations avec l'Algérie, Jean-Louis Bianco, M. Fabius effectue une visite de travail en Algérie dans le cadre de la réunion d'étape du Comefa.

Dans la matinée, les deux délégations ministérielles algérienne et française étaient présents à la cérémonie d'inauguration, à Annaba, de l'usine Cital pour l'assemblage et la maintenance de tramways, fruit d'un partenariat entre l'Entreprise de constructions de matériaux et d'équipements ferroviaires (Ferrovial), l'Entreprise du métro d'Alger (EMA) et la société française Alstom.

M. Sellal reçoit le ministre français des AE

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu mardi à Alger, le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius, qui effectue une visite de travail en Algérie dans le cadre de la réunion du Comité mixte économique France-Algérie (Comefa), indique un communiqué des services du Premier ministre.

«Lors de cette rencontre, le Premier ministre et son interlocuteur ont passé en revue les relations bilatérales. Sur l'ensemble des questions abordées, les deux parties n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction quant au dynamisme croissant que connaît la coopération algéro-française dans de nombreux secteurs», souligne la même source.

«L'audience, qui s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a par ailleurs été l'occasion d'un échange de vues sur un certain nombre de questions internationales et régionales, notamment celles relatives à l'évolution de la situation au Sahel et dans la région», ajoute la même source.

APS

ALGÉRIE - FRANCE

LAMAMRA ET FABIUS :

«Nous progressons»

Le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra, et le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius, ont exprimé, mardi, leur satisfaction de l'évolution du partenariat algéro-français particulièrement dans le domaine économique.

«Nous avons la satisfaction de constater que nous progressons», a indiqué M. Lamamra lors d'un point de presse tenu conjointement avec M. Fabius à l'issue de la cérémonie de signature d'accords de partenariat économique qui a suivi la réunion d'évaluation d'étape du Comité mixte économique algéro-français (Comefa) créé en 2013.

Dans la matinée, les deux délégations ministérielles algérienne et française étaient présentes à la cérémonie d'inauguration, à Annaba, de l'usine Cital pour l'assemblage et la maintenance de tramways, fruit d'un partenariat entre l'Entreprise de constructions de matériaux et d'équipements ferroviaires (Ferrovial), l'Entreprise du métro d'Alger (EMA) et la société française Alstom.

Pour le chef de la diplomatie algérienne, les accords de partenariat, signés mardi, «sont incontestablement symboliques et expressifs de cette progression soutenue».

M. Lamamra a considéré que le Comefa constituait un «bon mécanisme» permettant de promouvoir la coopération bilatérale qui a été renforcée depuis la visite du président français, François Hollande, en Algérie en décembre 2012.

«Nous pouvons, avec toute sérénité, considérer que nous avons trouvé la bonne méthodologie et que nous disposons de bons outils qui nous permettent de progresser dans la construction de ce partenariat d'exception», a-t-il enchainé.

De son côté, M. Fabius a estimé que



le processus de partenariat algéro-français était un modèle «réussi» qui s'est traduit par des «résultats concrets» à l'instar des usines Renault d'Oran et de Cital d'Annaba. Ce partenariat devrait être étendu vers d'autres régions du pays, notamment dans le sud algérien, a avancé M. Fabius qui a été accompagné, lors de cette visite en Algérie, par le représentant spécial pour les relations avec l'Algérie, Jean-Louis Bianco.

«Le constat que je fais est qu'après deux ans et demi de travail en commun, c'est que, d'une part, les relations algéro-françaises, dans tous les domaines, sont excellentes et que, d'autre part, il ne se passe pas une semaine sans que les dirigeants, les responsables d'entreprises et les sociétés civiles des deux pays ne soient en contact», a-t-il noté. Il a, par ailleurs, annoncé la visite prochaine du président François Hollande en Algérie.

L'Algérie et la France ont signé, mardi à Alger, quatre (4) accords de partenariat économique et deux (2) accords institutionnels, rappelle-t-on.

Il s'agit de la signature d'un pacte d'actionnaires pour la création d'une société mixte de production de gaz industriel. Cette joint-venture est constituée du groupe industriel public national des industries métallurgiques, IMetal, et le français Air Liquide, conformément à la règle 51/49% du capital régissant l'investissement étranger en Algérie. Le deuxième accord signé porte sur la création d'une société mixte entre l'Entreprise Métro d'Alger (EMA) et le groupe

français Systra, qui sera chargée de l'engineering des transports urbains en Algérie.

Le troisième accord concerne une prise de participation par la société française Otech dans le capital social de l'entreprise publique Irragris (filiale du groupe IMetal) spécialisée dans la fabrication de systèmes d'irrigations multifonctions.

Quant au quatrième document, il porte sur la création d'une école supérieure de management en Algérie en partenariat avec l'école française Knowledge management (Skema).

Ce nouvel établissement prendra en charge les besoins en matière de formation des groupes industriels publics issus de la dernière restructuration du secteur ainsi que des entreprises privées.

Les experts algériens et français devraient entamer leur collaboration afin que cette école soit opérationnelle au dernier trimestre 2015 et qui s'ajoutera à trois autres écoles algéro-françaises, en cours de création, dans le domaine des métiers de l'industrie, de la logistique et de l'économie industrielle.

Par ailleurs, MM. Lamamra et Fabius ont signé deux accords définissant les statuts juridiques du Centre culturel algérien et de l'Ecole internationale algérienne à Paris.

L'Algérie et la France avaient signé en décembre 2012 la Déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre la France et l'Algérie ainsi que la Déclaration conjointe sur le partenariat industriel et productif.

L'USINE CITAL D'ASSEMBLAGE DE TRAMWAYS À ANNABA :

Fabius : Un partenariat «intelligent et réussi»

L'usine Cital pour l'assemblage et la maintenance de tramways, inaugurée mardi, est le fruit d'un partenariat «intelligent et réussi», a estimé le ministre français des Affaires étrangères et du développement international, Laurent Fabius.

M. Fabius, qui intervenait en présence des ministres algériens des Affaires étrangères, de l'Industrie et des mines et des Transports, MM. Ramtane Lamamra, Abdeslam Bouchouareb et Amar Ghoul, à l'issue de la cérémonie d'inauguration, s'est «félicité» de ce partenariat qui «revient aux dirigeants des deux pays, MM. Abdelaïz Bouteflika et François Hollande».

«Il ya 6 mois, nous étions à Oran (pour l'inauguration de l'usine Renault, ndlr) et nous voilà aujourd'hui à Annaba pour cette belle réalisation», a déclaré le ministre français, mettant en relief «l'excellente qualité» des rames de tramway qu'il a pu parcourir à l'occasion de sa présence à l'usine.

Il a également considéré que le fait d'avoir opté pour ce mode de transport était un «excellent choix» dès lors que le tramway, un moyen de transport «robuste et esthétique», est de nature à «modifier les villes tout en y améliorant les déplacements».

M. Fabius a conclu son allocution en déclarant qu'à travers ce partenariat «exemplaire», les deux parties vont «travailler ensemble, la main dans la main, pour que l'Algérie se développe en un marché régional après avoir développé le pôle ferroviaire attendu pour la région».

Intervenant à son tour, M. Ramtane Lamamra a souligné que ce partenariat pour l'assemblage et la maintenance des tramways «traduit la volonté des présidents Bouteflika et Hollande de développer un partenariat dont ils ont mis en place les mécanismes». Ceci «concrétise la volonté d'aller de l'avant pour une économie développée» en Algérie, a encore indiqué le ministre des Affaires étrangères, se réjouissant de la mise en place d'un partenariat «effectif» avec la France dans le domaine économique.

Pour sa part, M. Bouchouareb a notamment évoqué la sous-traitance autour de l'usine Cital qui collabore avec 60 sous-traitants et qui s'est engagée à atteindre, à terme, quelque 200 sous-traitants, ce qui est de nature à encourager un taux important d'intégration.

M. Ghoul a rappelé, quant à lui, le projet de réalisation, en Algérie, de 12.500 km de chemin de fer, doublé, électrifié et moderne. Un projet dont l'usine inaugurée aujourd'hui à Annaba constitue un point de départ.

La délégation devait ensuite rallier Alger où doit se tenir, à l'hôtel Aurassi, la réunion d'étape du Comité mixte économique algéro-français (Comefa) sous la coprésidence, côté algérien, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et côté français, du ministre des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius.

APS

ANNABA : Inauguration de l'usine Cital d'assemblage de tramways

L'usine Cital pour l'assemblage et la maintenance de tramways, fruit d'un partenariat entre l'Entreprise de constructions de matériaux et d'équipements ferroviaires (Ferrovial), l'Entreprise du métro d'Alger (EMA) et la société française Alstom, a été inaugurée mardi à Annaba.

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, son homologue français, Laurent Fabius, étaient présents à cette inauguration. Étaient également présents les ministres de l'Industrie et des mines et des Transports, respectivement Abdeslam Bouchouareb et Amar Ghoul, aux côtés de

Jean-Louis Bianco, représentant spécial pour les relations avec l'Algérie, ainsi que des présidents d'entreprises nationales parmi lesquels le président-directeur général de la Société nationale des véhicules industriels (Snni), Salah Malek, et plusieurs patrons d'entreprises françaises. La délégation devrait ensuite visiter l'usine et ses installations avant l'organisation d'un point de presse.

Le ministre français des Affaires étrangères et du développement international, Laurent Fabius, avait été accueilli peu auparavant à l'aéroport d'Annaba par le M. Lamamra.

Un autre fleuron de l'industrie algérienne, né d'un partenariat gagnant-gagnant

L'usine Cital d'Annaba d'assemblage et de maintenance de tramways, née d'un partenariat tripartite entre l'Entreprise de constructions de matériaux et d'équipements ferroviaires (Ferrovial), l'Entreprise du métro d'Alger (EMA) et la société française Alstom, inaugurée mardi, s'impose en nouveau fleuron de l'industrie algérienne.

Selon les responsables de l'usine, cinq (5) rames de tramway seront produites mensuellement par l'usine Cital d'Annaba qui permet à l'Algérie de se doter, dans le cadre de ce partenariat algéro-français, d'une capacité industrielle moderne d'assemblage dans le domaine ferroviaire et de développer un tissu économique et industriel ferro-

vieux, à Annaba autour de l'usine, et dans toute l'Algérie autour des centres de maintenance, ce qui permettra aussi de développer le tissu industriel des PME.

Le plan de charge de l'usine porte sur la production, au titre d'une première étape, de 213 rames de tramway de type Citadis, puis, dans une seconde phase, de 50% des rames de tramway prévues dans le cadre du programme national algérien.

En matière d'emploi, l'usine emploiera 400 personnes, entre cadres et employés, et générera 1.000 autres emplois pour la maintenance, répartis sur des projets prévus sur tout le territoire national.

Cital qui envisage un taux d'intégration de 30% à l'horizon 2017-2018, produit des voitures de tramway de type Citadis 302, semblables à celles circulant à Oran, avec des rames constituées de 5 modules d'une longueur de 32,5 m pour une capacité de 222 passagers, et de type Citadis 402 (type tramway d'Alger et de Constantine) avec 7 modules d'une longueur de 43,7 m pour une capacité de 302 passagers. Les parts de Cital, une société par actions (Spa) de droit algérien au capital social de 2,1 milliards de dinars, bâtie sur une superficie de 5,2 hectares, sont détenues par Ferrovial à hauteur de 41 pour cent, l'EMA (10%) Alstom transports sa (43 p.c.) et Alstom Algérie (6%).

ALGÉRIE-TUNISIE

L'importance des frontières dans le développement et la lutte contre la pauvreté soulignée lors d'une rencontre en Tunisie

«Les frontières algéro-tunisiennes doivent être une passerelle pour le développement, le partenariat et la lutte contre la marginalisation et la pauvreté» ont souligné lundi les participants aux 9 ateliers algéro-tunisiens mis en place lors d'une rencontre tenue dans la ville tunisienne de Gafsa en présence du Wali de Tébessa Mabrouk Belouït et des walis de Gafsa, de Kasserine et de Touzer (Tunisie).

Les auteurs des recommandations et des propositions de ces ateliers ont mis en avant la nécessité de «valoriser les zones de libre-échange pour relancer la coopération dans divers secteurs au profit des populations des régions frontalières des deux pays frères».

Ces ateliers englobent les secteurs de l'agriculture, des forêts, de l'hydraulique, du tourisme, de l'artisanat, de la communication, des transports, les télécommunications, la santé, le commerce, l'industrie, l'énergie et les mines, l'enseignement supérieur, l'éducation, la jeunesse, les sports, l'équipement et la protection civile. Les propositions et les recommandations présentées à la fin de la rencontre, qui interviennent en application des décisions des présidents des deux pays en l'occurrence Abdelaziz Bouteflika et Beji Caid Essebsi et traduisent les résultats de la rencontre entre les ministres de l'Intérieur des deux pays à l'occasion de la célébration du 57e anniversaire des événements de Saquiat Sidi Youcef visent à créer une dynamique de développement global au profit des régions frontalières, a indiqué le wali de Tébessa. De son côté, le wali de Gafsa Tayeb Zarri a indiqué que cette rencontre profitera aux populations des régions frontalières avant de réitérer l'engagement des walis tunisiens à veiller à la concrétisation des recommandations issues de cette rencontre. Les deux parties ont convenu d'une série de recommandations à même de permettre aux walis des régions frontalières des deux pays de prendre les décisions les concernant au niveau local. L'organisation de journées d'études techniques, des visites pour l'échange de connaissances et expériences entre les deux parties, la modernisation des routes et accès aux postes frontaliers à même de faciliter les déplacements entre les deux pays figurent parmi les propositions et recommandations issues des ateliers des travaux publics et de la protection civile. Il s'agit également de relier les vilayats frontaliers aux autoroutes et voies express et l'aménagement de passages frontaliers pour relancer les zones de libre-échange entre les deux pays. Les participants ont préconisé le développement des expériences dans les domaines culturel et touristique, l'ouverture de destinations touristiques communes, l'organisation de semaines culturelles et expositions sur l'artisanat, la mise en place de programmes d'information communs, le renforcement de la coopération pour l'alimentation des zones frontalières en eau potable et l'échange d'expériences en matière d'exploitation des eaux souterraines.

ALGÉRIE - IRAN

Appel à la création d'un fonds conjoint pour le renforcement des relations économiques entre les deux pays

Le chef du groupe d'amitié algéro-iranien, Ghalmreza Mesbahî Moghadam en visite en Algérie à la tête d'une délégation parlementaire a appelé à la création d'un fonds conjoint entre les deux pays pour la consolidation des relations économiques. Le chef de la délégation parlementaire iranienne qui a été reçu à l'Assemblée populaire nationale (APN) par Boualem Bousmaha, président de la commission des Affaires étrangères, de la coopération et la communauté nationale à l'étranger de l'APN, a précisé que pour un «début, chacune des deux parties devra injecter 100 millions USD comme premier versement» soulignant qu'en dépit des «rela-

tions solides» entre l'Algérie et l'Iran au plan politique, il n'en est pas de même pour les «relations économiques». Il s'est, par ailleurs, réjoui du niveau de la diplomatie algérienne et ses positions dans les fora internationaux no-

tamment sa démarche visant une solution pacifique des questions sans ingérence dans les affaires internes des pays saluant l'expérience de l'Algérie en matière de lutte antiterroriste. Le responsable iranien a appelé à «accélérer» les

efforts pour un cessez-le-feu au Yémen et à réunir les conditions qui garantissent une solution «interne et pacifique» au conflit. D'autre part, le chef de la délégation iranienne a fait part de sa disposition à apporter «soutien et aide à tous

les pays musulmans dans le domaine technologique». Pour sa part, M. Bousmaha a mis en avant les positions inaliénables de l'Algérie pour ce qui est de la non-ingérence dans les affaires internes des pays et leur règlement pacifique et par le dialogue rappelant la médiation algérienne dans la résolution des crises malienne et libyenne. La position de l'Algérie vis-à-vis du dossier nucléaire iranien «soutient l'usage de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques». S'agissant du dossier du Sahara Occidental, M. Bousmaha a affirmé que l'Algérie n'est pas partie au conflit précisant qu'elle appelle sans cess à l'application des résolutions de l'ONU.

L'échange d'expériences entre les parlementaires des deux pays au centre d'une rencontre à Alger

L'échange d'expériences entre le Parlement algérien et son homologue iranien a été mardi au centre d'une rencontre entre le ministre des Relations avec le Parlement, Khellil Mahi et le président du groupe d'amitié parlementaire algéro-iranien, Ghalmreza Mesbahî Moghadam en visite en Algérie. L'entretien a porté sur les «voies et moyens à même de consolider les relations bilatérales en matière de coordination des relations entre gouvernement et Parlement dans les deux pays et l'échange d'expériences notamment dans le domaine parlementaire», a précisé un communiqué du ministère des Relations avec le Parlement. M. Mahi a présenté, à cette occasion, un exposé sur l'expérience démocratique pionnière en Algérie, l'exercice parlementaire efficace et les modalités de fonctionnement et organisation de la relation gouvernement-Parlement».

ALGÉRIE - MÉDITERRANÉE

Ould Khelifa : «Nécessité de développer une stratégie globale sur l'immigration clandestine»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa a plaidé lundi à Lisbonne (Portugal) en faveur d'une stratégie «globale» en matière d'immigration clandestine, estimant que les mécanismes dissuasifs et répressifs sont insuffisants pour «éviter davantage de catastrophes humanitaires et préserver la dignité humaine».

M. Ould Khelifa qui s'exprimait devant les participants au 2ème sommet des présidents des parlements des pays membres de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (UPM), organisé sous le thème «La migration, l'asile politique et les droits de l'Homme dans la région euro-méditerranéenne», a développé une vision intégrée pour une approche multidimensionnelle qui «repose sur le soutien aux pays vulnérables dans la mise en place de politiques de développement susceptibles de réduire la pauvreté, la marginalisation et qui favorisent le rè-



glement des conflits sécuritaires et politiques qui sévissent notamment dans plusieurs pays africains», a indiqué mardi un communiqué de l'APN.

La vision porte également sur le renforcement des efforts régionaux et non régionaux pour l'établissement

d'une coopération souveraine entre les pays d'origine, de transit et d'accueil en vue de réduire les causes alimentant l'immigration clandestine outre le renforcement des mécanismes juridiques, de développement et sécuritaires afin de garantir l'efficacité des politiques commune d'immigration.

M. Ould Khelifa a mis en avant l'expérience algérienne dans l'instauration de la sécurité et de la paix en Afrique, y compris ses initiatives actuelles pour le règlement des crises en Libye et au Mali et son appui des processus de développement dans le continent africain sur les plans bilatéral et multilatéral. En marge de ce sommet, M. Ould Khelifa a été reçu par le président portugais et a rencontré le Premier ministre portugais et la présidente de l'assemblée portugaise. Lors de ces rencontres, le président de l'APN a rappelé les bonnes relations qui lient les deux pays. M. Ould Khelifa a également rencontré plusieurs présidents de parlements qui ont participé à cette rencontre, indique le communiqué.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

La partie algérienne veut bénéficier de la technologie allemande pour la relance de l'industrie

Le directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Mohamed Chami, a indiqué lundi à Alger que la partie algérienne voulait tirer profit de la technologie et de l'évolution de l'industrie allemande dans le processus de l'industrialisation du pays. «Les équipements exportés par l'Allemagne sont de haute technologie, fiables et durables, donc nous souhaitons que l'industrialisation du pays se fasse avec ce genre de machines et que nos usines soient dotées de tels équipements à travers nos opérateurs locaux et leurs homologues allemands», a déclaré M. Chami en marge d'un forum d'affaires algéro-allemand. De par sa forte demande interne en équipements et son taux de croissance, l'Algérie attire davantage d'opérateurs allemands qui veulent contribuer aux programmes économiques lancés par l'Algérie notamment dans l'équipement et l'industrie, a encore noté ce responsable lors de la rencontre qui a réuni une cinquantaine d'opérateurs, dont 20 allemands. Pour M. Chami, le partenariat bilatéral souhaité devrait favoriser un transfert de technologie bénéfique pour l'industrie algérienne. Pour sa part, le secrétaire général de la Chambre arabo-allemande de Commerce et d'industrie, Abdulaziz Al Mikhalfi, a estimé que les

opérateurs allemands voulaient contribuer au développement de l'industrie algérienne et saisir les opportunités de son marché dans le cadre de partenariats avec des entreprises publiques ou privées.

Il a souligné que le but de ce forum est d'élargir les activités des entreprises allemandes installées en Algérie et faire venir d'autres, tout en encourageant le partenariat à long terme dans l'industrie, les services, la logistique, la santé et les énergies renouvelables. Plus de 200 entreprises allemandes sont installées en Algérie. Pour rappel, lors de la 5ème session économique algéro-allemande, tenue en avril dernier à Berlin, les deux parties s'étaient félicitées des partenariats entre les opérateurs des deux pays surtout dans l'industrie mécanique, vu la concrétisation de projets d'usines notamment celle de Rouiba et de Constantine. En 2014, l'Allemagne était le cinquième fournisseur de l'Algérie qui avait importé pour 3,7 milliards de dollars de produits allemands, notamment des biens d'équipements industriels et des biens de consommation non alimentaires (+31,6%). Pour sa part, l'Algérie avait exporté vers l'Allemagne plus de 363 millions de dollars de produits, notamment des hydrocarbures.

ALGÉRIE - IRAN

Appel à la création d'un fonds conjoint pour le renforcement des relations économiques entre les deux pays

Le chef du groupe d'amitié algéro-iranien, Ghalmreza Mesbahî Moghadam en visite en Algérie à la tête d'une délégation parlementaire a appelé à la création d'un fonds conjoint entre les deux pays pour la consolidation des relations économiques. Le chef de la délégation parlementaire iranienne qui a été reçu à l'Assemblée populaire nationale (APN) par Boualem Bousmaha, président de la commission des Affaires étrangères, de la coopération et la communauté nationale à l'étranger de l'APN, a précisé que pour un «début, chacune des deux parties devra injecter 100 millions USD comme premier versement» soulignant qu'en dépit des «rela-

tions solides» entre l'Algérie et l'Iran au plan politique, il n'en est pas de même pour les «relations économiques». Il s'est, par ailleurs, réjoui du niveau de la diplomatie algérienne et ses positions dans les fora internationaux no-

tamment sa démarche visant une solution pacifique des questions sans ingérence dans les affaires internes des pays saluant l'expérience de l'Algérie en matière de lutte antiterroriste. Le responsable iranien a appelé à «accélérer» les

Appels accentués pour la signature de l'accord de paix et de réconciliation au Mali

L'Algérie et la France ont accentué mardi leurs appels à toutes les parties maliennes pour signer, le 15 mai à Bamako, l'accord de paix et de réconciliation au Mali, œuvrant conjointement avec la communauté internationale pour la réussite de la cérémonie prévue à cette effet.



Par Ramdane TAMANI

Mettant à profit sa rencontre avec son homologue français, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a réitéré son appel aux différentes parties maliennes à la signature de cet accord issu du processus d'Alger, paraphé le 1er mars dernier.

«L'Algérie, en tant que chef de file de la médiation, est en contact permanent avec l'ensemble des parties (maliennes, NDLR) ainsi qu'avec des membres de l'équipe de médiation élargie», a rassuré M. Lamamra. Il a, dans ce contexte, affiché son optimisme quant à la signature, vendredi 15 mai, de l'accord de paix et de réconciliation.

«Nous avons confiance que le processus d'Alger sera un succès. Ne me demandez pas de rentrer dans les détails, mais j'ai des raisons de penser que ce sera un succès», a insisté M. Lamamra lors d'un point de presse organisé conjointement avec le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius. De son côté, M. Fabius a appelé, «de la façon la plus claire, dans l'intérêt même de la paix du Mali et de la région, à la signature du texte préparé sous médiation algérienne.»

«A tous ceux qui diront qu'il y a tel ou tel détail qui devrait être complété», M. Fabius a répondu que le texte en question «a été travaillé et devra faire l'objet d'un suivi et d'une mise en application.» Par la même occasion, le chef de la diplomatie française a tenu à rendre hommage à l'Algérie pour ses efforts de médiation en vue de la résolution de la crise malienne.

Réussir la cérémonie du 15 mai

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Mali (Minusma), Mongi Hamdi, a, pour sa part, exhorté toutes les parties à «démontrer leurs engagements sur le terrain dans le processus qui doit conduire à la signature d'un accord de paix le 15 mai, car une

paix juste, durable et crédible ne peut être achevée que par les Maliens eux-mêmes.»

S'exprimant suite à une attaque menée contre un convoi militaire malien dans la région de Tambouet-Goundam ayant fait neuf morts, M. Hamdi a affirmé que «la violence doit cesser immédiatement», rappelant aux groupes responsables de violations du cessez-le-feu qu'ils

ont une lourde responsabilité à assumer aussi bien vis-à-vis du peuple malien.»

Pour le responsable onusien, «l'ensemble de la communauté internationale est unanime dans son appui au processus de paix, qui est la seule voie viable pour mettre fin à la crise qui continue de secouer le Mali.»

«On est tous d'accord que l'accord devra être signé le 15 mai», avait également déclaré M. Hamdi à l'issue d'une rencontre entre des représentants de la communauté internationale et le président malien Ibrahim Boubacar Keïta,

«C'était la décision de la communauté internationale, mais nous avons dit aussi que nous devons laisser la porte ouverte pour tous ceux qui voudront signer par la suite», avait-il souligné, assurant de l'engagement de la communauté internationale pour «accompagner le Mali pour cette paix juste, durable et crédible que tout le monde attend.»

En outre, les Chefs des missions de l'ONU en Afrique de l'Ouest ont mis l'accent lors de la 27ème réunion consultative de haut niveau tenue à Dakar, sur la situation sécuritaire au nord du Mali, exhortant toutes

les parties à respecter l'accord de cessez-le-feu et les déclarations sur la cessation des hostilités signé à Alger.

A ce sujet, ils ont notamment fait appel à toutes les parties à rester engagées dans le processus de paix et à travailler ensemble pour assurer

La France appelle les Maliens à signer l'accord de paix et de réconciliation à Bamako

»

Le gouvernement et les mouvements engagés dans la plateforme d'Alger, à savoir le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR) avaient paraphé cet accord le 1er mars à Alger. Des représentants de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), regroupant le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), avaient demandé «une pause» pour consulter leur base militante.

Vers une ère de paix et de réconciliation

Des observateurs de la situation au Mali estiment que vendredi, après la signature de l'accord de paix et de réconciliation, «la locomotive va démarrer.»

«Maintenant, il ya des gars d'arrêt. Les acteurs pourront rentrer dans les wagons. Mais l'important, c'est de partir, de montrer qu'on avance», a estimé un sociologue malien, cité par des médias. Affirmant qu'il n'était plus question de reculer et qu'il faut maintenant démarre,»

» plusieurs analystes sont optimistes quant à la réussite de la cérémonie du 15 mai.

Zahabi «convaincu» que la CMA signera l'accord de paix le 15 mai

«Nos frères viendront. Mais vendredi, nous aurons probablement une bonne surprise, de voir de gros calibres de la CMA signer le document», indique-t-on au sein de la classe politique malienne.

APS

ALGÉRIE - MAROC Messahel remet les pendules à l'heure

- «Pas de différend entre l'Algérie et le Maroc qui nécessite une médiation internationale»



la signature de l'accord de paix prévue le 15 mai à Bamako.

Quant au ministre malien de la Réconciliation nationale, Ould Sidi Mohamed Zahabi, qui effectuait une visite en Algérie, avait indiqué que la transgression du cessez-le-feu et les violences «ne devraient pas influer sur le processus de paix au Mali», affirmant que «la solution

» définitive à cette situation est dans l'accord de paix et de réconciliation nationale qui sera signé le 15 mai prochain à Bamako.»

Le gouvernement et les mouvements engagés dans la plateforme d'Alger, à savoir le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR) avaient paraphé cet accord le 1er mars à Alger. Des représentants de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), regroupant le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), avaient demandé «une pause» pour consulter leur base militante.

L'Algérie et le Maroc ne connaissent aucun différend qui nécessite une médiation internationale entre les deux pays, a affirmé mardi le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

«Il n'existe ni différend ni médiation entre l'Algérie et le Maroc, a souligné M. Messahel en réponse à une question sur la volonté de certains pays de jouer le rôle de médiateur entre les deux pays concernant la question du Sahara occidental, et ce en marge d'une journée d'études au Conseil de la nation sur «l'approche algérienne en matière de lutte antiterroriste».

«Le dossier du Sahara occidental est traité dans le cadre des Nations unies et nous souhaitons qu'il soit résolu dans les plus brefs délais», a-t-il ajouté. En réponse à une autre question sur d'éventuelles répercussions négatives de la décision prise récemment par la Mauritanie d'expulser le diplomate algérien Belkacem Cherouati et la réaction de l'Algérie à cette décision d'expulser un diplomate mauritanien du même rang dans le cadre du principe de réciprocité, sur le processus de coordination des efforts entre les pays du voisinage du Mali, M. Messahel a affirmé qu'aucun différend n'existe entre les pays voisins du Mali concernant l'unité et la stabilité de ce pays.

Le ministre délégué

chargé des Affaires maghrébines et africaines, avait évoqué, dans son intervention, la question de la médiation en vue d'unifier les rangs des antagonistes maliens et des belligérants libyens ainsi que les initiatives de certains pays allant dans ce sens. La conjoncture exige la coordination et la conjonction de tous les efforts car «une multitude d'initiatives n'apporte point de solutions», a-t-il expliqué.

Concernant la Libye, M. Messahel a indiqué que la médiation se faisait actuellement au niveau des Nations unies et l'Algérie qui «jouit d'une expérience avérée en matière de médiation, soutient l'initiative onusienne, car allant en droite ligne avec sa position qui privilie les solutions pacifiques et politiques garantissant l'intégrité territoriale de la Libye libyen. L'agenda de la médiation menée par l'Algérie sous l'égide des Nations unies comprend plusieurs réunions à venir entre antagonistes libyens pour mettre fin à la situation critique et «difficile» que vit ce pays, a-t-il ajouté.

M. Messahel a estimé que «le pire est à craindre en Libye, tant que les Libyens ne sont pas parvenus à une solution politique qui garantisse l'unité du pays et la sécurité de ses citoyens, notamment en l'absence d'un pouvoir central qui impose son autorité sur tout le territoire libyen».

A L'OCCASION DU MOIS SACRÉ DU RAMADHAN, L'UNION NATIONALE DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR, PRÉSENTÉE PAR SON PRÉSIDENT, M. MAHFoud HARZELI, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS



Gagner le pari du combat contre le gaspillage

L'Algérie est grande importatrice de céréales. Parmi les trois plus grands pays importateurs dans le monde. Egalement parmi les plus grands gaspilleurs de produits alimentaires.



Said Abjaoui

Les poubelles en regorgent, surtout durant le mois de Ramadhan. On n'achète pas trois baguettes de pain pour un ménage, mais 10 ou même plus. Par jour ! C'est le même sort pour tous les autres aliments. C'est ce que nous disent les responsables de l'Union Nationale pour la Protection des Consommateurs (Unpp), qui ont répondu hier à l'invitation qui leur a été faite par le Forum de DK News pour animer une conférence-débat sur le thème du gaspillage alimentaire.

La conférence était animée par MM. Mahfoud Harzli, le président de l'Unpp, Bennadjid Mohand Amokrane, membre du bureau, et Omar Negli, responsable de l'association au niveau de Tizi Ouzou.

L'approche du mois de Ramadhan incite justement à débattre de ce thème pour préparer la campagne de sensibilisation des populations sur l'impérieuse nécessité de s'astreindre à ne pas gaspiller les produits alimentaires. Le mois de Ramadhan arrive à grands pas. Avec lui les chaînes pour

s'approvisionner en tout produit. La faim induit des envies. On veut tout acheter. Du pain sous toutes les formes, long, court, rond, étoilé avec la priorité pour ceux qui portent des «zaraa» et qui bénéficient du label de «pain amélioré». Des zlabia de toute sorte également, la ronde avec des cercles fins, la rouge, la jaune, la longue de Boufarik, du kabellouz, de la pâtisserie etc. Le soir même, c'est la chaîne aux urgences des hôpitaux. Le lendemain, tout se retrouve dans la poubelle. Même des restes de viande.

Il n'y a pas qu'en Algérie que se constate un tel gaspillage. C'est un sujet de politique mondiale mondiale. La BM (Banque mondiale) lance un avertissement contre le gaspillage alimentaire qui constitue de graves menaces sur la sécurité alimentaire. Une partie de l'augmentation des prix est due au stockage dans les foyers.

Les prix augmentent et une partie de ceux-ci sont dus aux ménages qui provoquent eux-mêmes la pénurie en achetant tout quelques jours avant le Ramadhan.

Une partie du gaspillage est imputée aux citoyens, une autre partie aux producteurs et une troisième est due à

l'absence de stockage ou aux mauvaises conditions de stockage.

Chaque mois de Ramadhan, est menée une campagne de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage. Une lutte qui doit se mener par chaque foyer car la facture est trop lourde. Elle doit se mener au niveau de chaque étape dans la chaîne alimentaire, soit de la production jusqu'à la consommation.

C'est le mois de la folie dépensière. Tout est en surconsommation. Celle du sucre est évidente. Le sucre est sollicité énormément durant le Ramadhan. Il est évident que la femme a un grand rôle à jouer contre le gaspillage.

Une bonne initiative aura lieu pour le Ramadhan, avec une coopération entre l'Ugta et le ministère du Commerce pour mettre en place dans chaque wilaya des marchés où les producteurs vendront eux-mêmes aux consommateurs, supprimant ainsi tous les intermédiaires.

Pour en revenir au gaspillage, certains les universités qui jettent chacune plusieurs mètres cubes de pain, les éleveurs de volailles qui fournissent du lait d'enfants aux... poussins !

CAMPAGNE NATIONALE «CONSOMMONS ALGÉRIEN» Les responsables doivent donner l'exemple

En 2004, le Forum des chefs d'entreprises a lancé avec le concours de l'Union nationale des consommateurs algériens, une première campagne nationale pour la promotion de la consommation de la production locale. Cette année, le ministère du Commerce a emboîté le pas du FCE en lançant à son tour, une campagne similaire dont l'objectif est d'inciter les consommateurs à consommer «Made in Algeria». Pour M. Benadjid, la réussite de cette opération nécessite l'implication non seulement des consommateurs mais aussi des hauts responsables qui doivent être au premier rang de cette campagne et donner l'exemple aux citoyens.

GASPILLAGE DU PAIN Pourquoi ne pas le réutiliser ?

Vendu à moins de 10 DA, le pain est le produit alimentaire qui fait l'objet de plus de gaspillage dans les foyers mais aussi dans les universités algériennes. D'après M. Benadjid, des tonnes de ce produit sont jetées quotidiennement à la poubelle alors qu'elles peuvent être réutilisées.

«Par le passé des campagnes de sensibilisation ont été menées pour informer les citoyens sur les différentes possibilités de réutilisation de ce produit. Malheureusement, cette campagne a été arrêtée au moment où elle a commencé à donner ses fruits».

R.R

**O.Larbi**

Mahfoudh Harzelli, président de l'Union nationale de protection des consommateurs et Mohand Amokrane Bennadji membre de cette association ont animé une conférence-débat tendue vers la sensibilisation des consommateurs avant la célébration du mois sacré de Ramadhan.

« Le gaspillage des aliments par les ménages atteint des proportions graves pour l'économie nationale, sachant que la facture alimentaire est très élevée en devises fortes » soutient M. Harzelli.

L'éducation du consommateur entre dans les missions que s'est assignée l'Unpc : « La première des recommandations est d'acheter pour la satisfaction des besoins quotidiens. »

Droit du consommateur

« Mais le plus important est que le consommateur apprenne à défendre son droit à la vie dans un environnement sain, dont participant :

- Le droit de choisir,
- Le droit à l'information sur le produit,

- Le droit au remboursement,
- Le droit à la sécurité,
- Le droit à l'assurance
- Le droit à l'écoute »

Ces droits doivent être effectivement protégés par les contrôleurs des prix, les vétérinaires, les contrôleurs de l'hygiène des établissements commerciaux, sans oublier les vendeurs de boissons « artisanales » vendues à la sauvette, sans aucune protection.

M. Bennadji évoque les vendeurs de poissons qui s'éloignent des villes pour « brader » à bas prix les intoxications qui peuvent être mortelles.

M. Harzelli a parlé des ventes sauvages de volailles et de viande de mouton le long des

routes sans qu'aucune autorité n'intervienne !

Le consommateur ne doit pas se laisser tenter par ces bâbines, le commerçant régulier lui offrant plus de garanties que l'occasionnel ou celui qui participe aux marchés informels.

Dans le processus marchand, l'offre et la demande est la loi. « Cela n'empêche pas que le producteur, le grossiste et le détaillant aient, chacun, leurs responsabilités. »

Marché du Ramadhan

L'Unpc est partie prenante avec le ministère du commerce pour « sensibiliser les consommateurs, les associations en investissant les marchés sur tout le territoire national au cours de cette campagne » assure Mahfoudh Harzelli.

Il informe que l'Ugta lancera

les marchés du Ramadhan au niveau de toutes les wilayas du pays.

Le consommateur sera en mesure de consommer des produits vendus par le consommateur, ce qui protège son pouvoir d'achat et assure au producteur une « juste rémunération » de son travail.

Il est vrai toutefois de noter que ce ne sont pas tous les produits frais, légumes et fruits qui seront proposés... La leçon est qu'il y a mille et une possibilités de mise en œuvre de cette loi de l'offre et de la demande.

Faire son marché sans stocker

C'est un acte social évident, une information de première main sur l'économie générale du pays, une évaluation du pouvoir d'achat et de la cherté de la viande.

M. Harzelli soutient que les maîtres des logis sont les plus indiquées pour lutter contre le gaspillage et le stockage de denrées qui risquent de s'avérer :

« Les femmes savent ce qui est nécessaire chaque jour pour en-

tretenir l'alimentation de la famille. A quoi sert-il d'acheter plusieurs variétés de pain ? D'avoir plusieurs pâtisseries dont plus de la moitié finira dans la poubelle ? Le stockage est l'ennemi de la stabilité des prix ! »

Hangar pour le pain perdu

M. Bennadji a dénoncé le gaspillage qui perdure dans les grandes collectivités : « J'ai vu un hangar (en cité universitaire) où le pain perdu était entreposé ! » Ce gaspillage lui semble intolérable d'autant plus que le prix du ticket de restaurant est resté le même depuis l'indépendance... Il voulait plus s'élever contre le gaspillage d'un produit acheté au prix fort sur les marchés internationaux : « C'est une honte ! »

Le conférencier a toutefois convenu que tout dépend de la qualité de la nourriture servie et de raconter son expérience personnelle : « J'ai été hospitalisé pendant une semaine et je me suis plaint publicement des conditions d'alimentation. J'ai écrit au ministre pour lalerter »

Consommer algérien

L'UNPC s'engage dans cette opération qui débute le 26 mai et se termine le 3 juin : « C'est très important de soutenir la production nationale dans toutes ses dimensions. Cela valorise le produit et a des retombées sur la création d'emplois productifs. »

Cette campagne sera un succès si la traçabilité des marchandises est avérée, si leur qualité est certaine et la maintenance pour ceux qui la nécessitent est effectivement assurée.

Un conférencier ajoute malicieusement « si les responsables donnent l'exemple ! »

L'Unpc est, par ailleurs, en train de préparer une campagne de sensibilisation contre les vendeurs d'intoxication alimentaire durant la période estivale.

POUR RÉDUIRE LE GASPILLAGE DURANT LE RAMADHAN Désigner une seule personne pour les achats

Parmi les solutions préconisées par l'Unpc pour lutter contre le gaspillage alimentaire durant le mois sacré du Ramadhan, la désignation d'une seule personne dans chaque foyer pour effectuer les opérations d'achat. « Il arrive que les membres d'une même famille achètent le même produit qui faute d'être consommé dans la journée termine sa course au fond de la poubelle. »

Pour éviter que de telles situations ne se reproduisent à l'avenir, nous conseillons aux familles algériennes de désigner une personne qui devra se charger de l'approvisionnement afin de rationaliser les achats et réduire en même temps le gaspillage alimentaire », a indiqué M. Benadji.

Une politique commerciale offensive

T.M.A.

Les assises sur l'exportation récemment tenues à Alger, ont permis aux responsables du secteur de sortir avec une batterie de mesures et l'espérance de voir leur traduction dans la réalité. La sortie de crise passe, c'est un constat, par une politique commerciale offensive, et non pas rester plombé comme de nos jours, par un isolement qui, à la longue, ne pourra que produire des effets les plus fâcheux.

Pour une économie moderne, l'intégration dans les échanges mondiaux n'est plus une option mais est un élément essentiel et nécessaire à sa croissance. Les entreprises doivent accéder à cette intégration. L'accès à l'OMC vers lequel tend l'Algérie est une opportunité dans ce sens. L'Algérie négocie toujours. L'inflexion de la politique commerciale en Algérie sera visiblement en phase, une fois que la stratégie d'intégration soit ciblée sur la valeur ajoutée. Les orientations proposées à l'issue des dernières assises comportent quelques avancées : la dépénalisation de l'acte d'exportation, la prolongation du délai de rapatriement des revenus d'exportation à 30 jours et la réduction et la réduction des délais de récupération de la TVA auprès des services des impôts. D'autres mesures ont été suggérées telles que l'aménagement des ports secs spécialisés donc pour l'export sur un plan strictement financier, il est recommandé la mise en place de guichets nationaux dans les marchés qui sont en relation d'affaires avec notre pays, l'aide à apporter dans ce sens aux exportateurs, l'ouverture de guichets auprès des missions consulaires et du ministère des Affaires étrangères. Il est enfin proposé la création de zones franches et un statut d'exportateur.

Ces mesures, estiment les meilleurs intéressés, doivent créer de nouvelles opportunités et renforcer la réciprocité des échanges. Les expériences à travers le monde prouvent que cela est possible (voir les pays sur notre pourtour).

Présent lors des assises sur le commerce extérieur, M. Issad Rebrab, l'une des personnalités qui a le mieux négocié son accès aux marchés extérieurs sans autre aide que sa propre volonté et celle de ses collaborateurs, a fait part d'une conviction, celle de dire que la volonté d'exporter dérive de la volonté politique. Elle doit être présente en toutes circonstances. Pour exporter, disait M. Rebrab lors d'un point de presse, il faut, c'est évident, produire en qualité et en quantité des produits compétitifs, autrement dit qui soutiennent la concurrence extérieure. Il faut des études de marché. Faire passer notre pays du stade d'importateur à celui d'exportateur pour beaucoup de produits, est à notre portée mais la volonté politique doit suivre.

PROTECTION DE LA PRODUCTION NATIONALE ET INCITATION À CONSOMMER ALGÉRIEN

Le gouvernement passe à l'acte

Kamel Cherif

La décision du gouvernement de s'attaquer au mal par la racine, à savoir les faux importateurs qui ont inondé le marché algérien de produits douteux voire dangereux pour la santé publique.

Les produits de mauvaise qualité importés notamment des pays d'Asie, où la contrefaçon est érigée en règle, ont beaucoup nué à l'économie nationale et par conséquent à l'industrie algérienne. Les petites et moyennes entreprises souffrent et continuent de souffrir de cette concurrence déloyale, imposée par des trabandistes qui ne se soucient ni de la santé du citoyen et encore moins de l'économie nationale. La mentalité du gain facile et rapide a nui à l'économie nationale de manière négative. A présent, avec un contrôle plus rigoureux des importations, les faux importateurs seront démasqués et l'économie algérienne sera débarrassée de ces parasites dont le champ d'action commençait à inquiéter. En somme, c'est à travers des mesures radicales et efficaces que l'informel sera endigué, sachant que ce créneau est entretenu par les faux importateurs lesquels écoulent leurs marchandises à des revendeurs non déclarés, lesquels activent dans l'informel. Cette guerre déclarée à l'informel à grande échelle permettra de réhabiliter l'industrie nationale et par conséquent le produit algérien qui était autrefois exporté vers l'Europe !

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Une commission d'enquête dépêchée à l'INATAA de l'université de Constantine



Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique a affirmé lundi avoir dépêché une commission d'enquête sur les «incidents» qu'a connus récemment l'institut de la nutrition, de l'alimentation et des technologies agroalimentaires (Inataa) de l'Université des frères Mennour de Constantine.

Dans un communiqué, le ministère a précisé avoir «pris à la lumière des résultats de l'enquête toutes les dispositions prévues par la loi et la réglementation en vigueur».

Cette démarche émane, ajoute le communiqué, «du souci du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de veiller à la stabilité de l'université et d'assurer le respect des valeurs et usages universitaires par les membres de la famille universitaire». Dans le même contexte, la même source souligne qu'indépendamment des tentatives

de certaines parties d'amplifier les incidents qu'a connus l'institut et de les exploiter à des fins qui n'ont aucun rapport avec l'université, le ministère dénonce toute atteinte à l'intégrité physique des membres de la famille universitaire dans l'enclave universitaire».

Le ministère «dénonce les actes et agissements d'un groupuscule qui vise à détruire les structures de l'institut et ses équipements scientifiques et de laboratoire qui sont un acquis collectif de la famille scientifique pour assurer une formation de qualité à tous les membres de l'institut, étudiants enseignants et chercheurs».

Dans le même cadre, le ministère appelle les étudiants de l'institut «faire preuve de sagesse et de responsabilité» soulignant que «le dialogue reste le meilleur moyen pour régler les problèmes qui se posent au niveau de l'université».

Des enseignants de langues étrangères assurent des cours de soutien à Illizi et Adrar

Une soixantaine d'enseignants de langues étrangères assurent à compter de mardi des cours de soutien au profit des élèves de classes d'examen de fin de cycles moyen et secondaire, dans différents établissements éducatifs des wilayas d'Illizi et Adrar.

L'opération, initiée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, en direction des élèves des régions du Sud, vise notamment l'amélioration de leur niveau didactique et d'assimilation des langues étrangères, en vue de permettre l'obtention de bons résultats aux examens, ont expliqué à l'APS les responsables des directions de l'action sociale dans ces deux wilayas.

Trente-deux (32) enseignants de langues étrangères (français, anglais, allemand et espagnol) assurent des cours de soutien au profit des classes de fin de cycles moyen et secondaire, dans différents établissements scolaires de la ville d'Illizi, dans une première phase.

L'opération sera ensuite généralisée à d'autres structures scolaires à travers le territoire de la wilaya, a affirmé le directeur de la DAS, Mohamed Ali

NECIB SUR LE TERRAIN Le système hydraulique de Beni Haroun parachevé avant fin 2015

Le système hydraulique Beni Haroun sera entièrement achevé avec l'ensemble de ses installations et structures «avant la fin de l'année en cours», a affirmé lundi à Oued Seguen (Mila) le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.



Le ministre a inspecté, au cours de sa visite, le chantier de la grande station de pompage (16,80 m³/seconde) d'où sera acheminé l'eau du barrage réservoir d'Oued Athmania vers une seconde station en cours de construction à Ain Kercha (Oum El Bouahgi) qui, à son tour, pompera 10 m³/seconde vers le barrage de Koudiet Madouar, à Batna, et 3,4 m³/seconde vers le barrage d'Ouerkis (Oum El Bouahgi).

Ces deux stations dont la réception est attendue cet été représentent le «cœur» de ce système hydraulique qui alimentera 6 millions d'habitants dans six (6) wilayas dans l'Est du pays et irriguera 41.000 hectares de terres agricoles, a indiqué le ministre, estimant que cette capacité de transfert et son impact économique en font «un des plus importants complexes hydrauliques au monde». D'un coût de 54 milliards DA, le projet de transfert d'eau d'Oued Athmania vers la station d'Ain Kercha comprend plusieurs structures dont un bas-

sin d'équilibrage à Ouled Hamla (Oum El Bouahgi), d'une capacité de 273.000 m³, à réceptionner en août prochain, selon les explications fournies au ministre.

M. Necib a affirmé que les mesures prises par son département, ainsi que les inspections de terrain et les engagements pris par les entreprises de réalisation permettent de prévoir la réception de ce système «avant fin 2015», ce qui, a-t-il ajouté, «constitue un défi similaire à celui relevé en 2014 pour la mise en service de la ligne d'urgence de transfert à partir de Béni Haroun vers Koudiet Medouar (Batna) de 65 000 m³/jour».

Près du chef-lieu de wilaya, le ministre a inspecté le chantier de réalisation d'un tunnel de 3,6 km de long et 5,5 mètres de diamètre qui remplacera la canalisation reliant la station de Douar Bidi, sur les berges du barrage de Beni Haroun, au bassin d'épuration d'Ain Tine. M. Necib a exhorté, in situ, l'entreprise de réalisation à renforcer la cadence

des travaux pour forer 20 mètres linéaires par jour au lieu de 12 mètres/jour actuellement.

Dans la zone de Mekhouad, le ministre a constaté de visu les fissures dues à l'instabilité du terrain qui affectent la canalisation d'approvisionnement de la commune de Mila et 9 autres communes et provoquent des coupures fréquentes sur ce tronçon de 10 km. En attendant les conclusions de l'étude technique en cours, le ministre, qui a imputé la situation à «des lacunes criardes» dans la première étude technique, a appelé les responsables de l'Algérienne des eaux à «mobiliser tous les moyens nécessaires pour intervenir rapidement en cas de besoin».

M. Necib s'est rendu dans l'après-midi dans la wilaya d'Oum El Bouahgi où il devait s'enquérir de l'aménagement d'un périème irrigué à Ouled Hamla, ainsi que des travaux de transfert entre Ain Kercha et le barrage d'Ouerkis, dans la commune d'Ain Fakroun.

TISSEMSILT Colloque national sur les biens Wakfs au service du développement dans le cadre juridique

Un colloque national destiné à plancher sur l'exploitation et l'investissement des biens Wakfs «problématique, mécanismes et solutions» a été organisé par l'institut des sciences juridiques et administratives, ce mardi dernier au centre universitaire «Ahmed Benyahia El Ouarchenissi» de Tissemsilt. Cette rencontre scientifique de deux jours, aura pour objectif d'examiner les moyens de valoriser les biens Wakfs, à l'échelle nationale, et de soutenir la formation dans ce domaine, a précisé à notre journal Dr Allak Abdelkader, directeur de l'institut des sciences juridiques et administratives au centre universitaire de Tissemsilt. Des enseignants et des chercheurs universitaires, algériens, tels que les Docteurs/Professeurs des universités d'Annaba, Adrar, d'Alger de Tiaret, de Blida, de Saida, de Khemis Miliana, de Tlemcen, de Bouira, de Mascara, de Djelfa, de Sidi Bel Abbès, d'Aïn Temouchent, de Chlef, de Laghouat, de Ghar-

daïa, de Bordj Bou Arréridj, de Relizane, de Biskra, de Médéa, de Tizi-Ouzou, de Tamazirt ainsi les professeurs et docteur du centre universitaire de Tissemsilt et même des cadres de plusieurs institutions tels le docteur Bertima Abdelwahab, directeur des wakfs, de la zakat et du hadj et de la omra au ministère des affaires religieuses et des Wakfs, le professeur El Hachemi Mustafa, cadre au ministère de la justice ainsi que le Dr Mohamed Djaaafar Henni, inspecteur financier au ministère des Finances, participeront à l'animation de ce colloque national qui prévoit plusieurs communications liées à plusieurs thèmes liés comme «Wakfs dans la loi islamique de la charia et le droit positif», «Les litiges de propriété du Wakfs et la séparation du pouvoir judiciaire algérien», «Les lignes de dotation de contribution au développement de la société économique et sociale» etc.

Abed Meghit

CONSTANTINE: Relogement prochain de 3 000 familles

Une opération de relogement de quelque 3.000 familles vivant dans des conditions précaires à Constantine sera entamée «dans quelques jours», a indiqué, mardi, le wali, Hocine Ouadah.

«A priori le relogement des familles occupant des habitations précaires à Constantine sera lancé d'ici au début du mois de juin», a affirmé le wali dans une déclaration à l'APS, à l'issue d'une visite de travail dans plusieurs

chantiers de réalisation d'établissements scolaires à Ali Mendjeli et à Constantine ville.

M. Ouadah a précisé que d'importants efforts étaient fournis pour accueillir les nouveaux locataires dans les meilleures conditions possibles, notamment en matière de disponibilité d'établissements scolaires.

A Ali Mendjeli où seront relogées ces familles, pas moins de quinze (15) établissements sco-

laires, soit 12 écoles primaires, 2 collèges d'enseignement moyen (CEM) et un lycée, a ajouté, dans ce contexte, le chef de l'exécutif local. Par ailleurs, un responsable de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) a fait savoir, au cours de cette tournée, que plus de 2.000 logements publics locatifs (LPL), en voie d'achèvement à Ali Mendjeli et dans la daïra d'Aïn Abid, seront distribués «avant fin 2015».

AIN DEFLA**Ouverture des travaux du 11^e colloque international sur le rite malékite**

Les travaux d'un colloque international sur le rite malékite portant sur «le fiqh, la vie et la société à travers l'encyclopédie de l'imam El Ouancharissi» ont débuté, mardi, à Aïn Defla, a-t-on constaté.

Des universitaires et des chercheurs venus de diverses régions du pays et du monde arabe prennent part à la 11^e édition de ce colloque de deux jours abrité par la maison de la culture Emir Abdelkader de Aïn Defla.

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, accompagné du conseiller à la présidence de la République, Ali Bougazi, et le ministre des travaux publics, Abdelkader Kadi, initiateur de cette manifestation religieuse et scientifique du temps où il était wali de Aïn Defla, ont assisté à l'ouverture de ce colloque.

Au cours de son intervention, M. Aissa a indiqué que la référent religieux de l'Algérie caractérisé par la modération est présent dans les livres d'El Ouancharissi, relevant que ces derniers traitaient de divers aspects d'ordre politique, culturel, social et économique.

«Le fait que de nombreux orientalistes aient traduit l'encyclopédie de l'imam El Ouancharissi est révélateur de l'importance de cet ouvrage», a-t-il dit.

Quelque 15 conférenciers venus de l'étranger se relayeront à la tribune du colloque, selon les organisateurs.



La séance de la matinée a été marquée par l'intervention de plusieurs conférenciers qui ont longuement abordé la thématique du premier axe retenu par les organisateurs.

Né en 834 de l'hégire (1430) dans la région de Hadjalaou près des monts du Ouancharissi (actuellement, commune d'El Azharia dans la wilaya de Tissemsilt), l'imam El Ouancharissi a fait preuve, dès son âge, d'un grand intérêt pour les sciences de la religion.

A Tlemcen, considérée à l'époque comme berceau de la science et des savants du Maghreb, il a pu se frotter à de nombreux ouléma qui lui ont inculqué notamment le sens de la rigueur et de la méthodologie.

De nombreux ouvrages sur le rite de Malik Ibn Anas, l'imam de Médine (adopté par de larges pans des populations musulmanes des pays du Maghreb et du Nord de l'Afrique), ont été écrits par l'imam El Ouancharissi.

OUARGLA :

10 000 enfants vont bénéficier de camps de vacances cet été

Quelque 10.000 enfants nécessiteux de la wilaya d'Ouargla vont bénéficier, durant la prochaine saison estivale, de camps de vacances organisés par la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS), a-t-on appris des responsables du secteur.

Ce nombre qui a quasiment doublé, sachant qu'il était de 4.000 à 4.500 enfants lors des saisons précédentes, sera réparti sur les 21 communes qui compte la wilaya, afin de permettre à un plus grand nombre d'enfants des régions recue-

lées, surtout ceux issus de familles démunies, de profiter de vacances sur le littoral, a déclaré le directeur du secteur, Boubaker Chechouha.

Un quota sera également réservé aux élèves réussissant à avoir de bons résultats durant l'année scolaire et ce en coordination avec la direction de l'éducation nationale, a déclaré ce responsable. Les préparatifs pour le bon déroulement de cette opération ont été lancés dernièrement avec les autorités des wilayas et les sec-

teurs concernés, afin d'identifier les plages qui vont accueillir ces enfants et les sites d'hébergement.

Ces camps de vacances dont vont bénéficier les enfants concernés, à raison d'une durée de 15 jours par session, s'étalant sur la période allant de juin à fin août, constitueront une véritable «bouffée d'oxygène» pour ces enfants, au vu du manque de moyens de loisirs dans la wilaya d'Ouargla, et son éloignement du bord de la mer, a-t-il estimé.

Des démarches sont en cours avec les ministères de

la jeunesse et de l'intérieur et des collectivités locales, pour la désignation, sur le littoral, d'une assiette foncière pour la réalisation d'un camp de vacances permanent pour les enfants de la wilaya d'Ouargla, a fait savoir le DJS.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre des priorités du programme national (Sud-Nord), s'est vu accorder une enveloppe de 50 millions DA comme première tranche, en attendant son lancement prochain, a ajouté la même source.

Brève... Brève... Brève...

•TÉBESSA

Pas moins de 3.121 apprenants recevant leurs cours du centre régional de l'Office national d'enseignement et de formation professionnels à distance (Onefd), sont attendus mardi et mercredi à Tébessa à l'examen d'évaluation de niveau, a-t-on appris lundi auprès des responsables concernés. Les 3.100 élèves, dont 1.812 filles, sont inscrits en tant que candidats libres aux épreuves du baccalauréat, a précisé le responsable du service de l'administration et de l'orientation du centre régional de l'Onefd, ajoutant que les 21 autres élèves passeront l'examen du brevet de l'enseignement moyen (BEM). De son côté, le directeur du centre, Abdallah Berrai, a affirmé que tous les élèves ont été invités à se rapprocher de ses services pour retirer leurs convocations à ces deux examens.

•BOUMERDÈS

Les agents de la protection civile de Boumerdès ont repêché lundi la dépouille d'un jeune homme (20 ans) noyé, dimanche, au barrage d'El Hamiz, dans la commune de Khemis El Khechna, à l'ouest de la wilaya, a-t-on appris auprès d'une source de la Protection civile. La victime, originaire de la localité de Khemis El Khechna, s'est noyée dans le barrage d'El Hamiz, aux environs de 16h00 alors qu'elle s'y baignait, a ajouté la même source, précisant que les circonstances de cette noyade n'ont pas encore été élucidées. Le corps du noyé a été transféré à l'hôpital de Rouiba.

•AIN TÉMOUCHENT

Trois individus (âgés entre 22 et 30 ans) constituant une bande de trafiquants de comprimés anxiolytiques ont été arrêtés cette semaine par les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants de la police judiciaire d'Aïn Témouchent, a-t-on appris lundi auprès de la Sécurité de wilaya, précisant que les policiers ont tout d'abord arrêté le nommé K.M. (30 ans), considéré comme le «plus grand trafiquant» d'anxiolytiques de la wilaya d'Aïn Témouchent. Prenant commande auprès de jeunes par téléphone mobile, la fouille, en son domicile, a abouti à la découverte d'un montant de 7.970 dinars, la saisie de 66 comprimés anxiolytiques et 25 autres de ce genre de «bonbons» très prisés par les jeunes, 80,4 grammes de kif traité et quatre couteaux. Les éléments de la Police judiciaire ont arrêté, par ailleurs, son frère K. A. (22 ans), alors que les recherches se poursuivent pour l'arrestation du troisième complice.

Présentés devant le parquet d'Aïn Témouchent, les deux frères ont été placés sous mandat de dépôt, selon la même source.

TAMANRASSET:

Projets de raccordement au gaz naturel à travers la daïra d'In-Salah

Des opérations sont en cours pour le raccordement au réseau du gaz naturel de plusieurs communes de la daïra d'In-Salah (750 km au Nord de Tamanrasset), a-t-on appris du responsable local de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Une enveloppe de plus de 370 millions DA, puisée du fonds spécial de développement des régions du sud, a été allouée à ces opérations, a révélé M. Abdallah Tallibou.

La commune d'In-Ghar a bénéficié, dans ce cadre, d'un projet de réseau de distribution de gaz naturel de 60 km, confié à quatre (4) entreprises de réalisation et ciblant le raccordement de 4.716 , dont 1 000 ont été déjà effectués, a-t-il précisé.

Un autre réseau de distribution du gaz naturel de 17 km est en cours de réalisation au niveau de la localité de Sahla-Ouest, relevant de la commune d'In-Salah, dont 5 km sont déjà réalisés, pour 509 raccordements, en plus d'un réseau similaire au niveau de la localité de Sahla-Est totalisant 506 raccordements, a déclaré ce responsable.

Les travaux de réalisation d'un autre réseau de 8 km avec 275 raccordements sont en cours d'exécution au niveau du village de Hassi Lahdjjar (commune d'In-Salah), en plus de l'extension dans la zone de Djewalil, dans la même commune, de 13 km de réseaux, dont 10 km déjà réalisés, pour un total de 200 raccordements, selon la même source.

La commune de Foggaret Ezzoua a également bénéficié d'un réseau de distribution du gaz naturel ciblant 1.020 raccordements, dont les travaux sont en voie de lancement, un autre dans le village de Foggaret Al-Areb de 16 km pour 340 raccordements, en plus d'une extension à Slafen, dans la commune éponyme, de 11 Km pour 425 raccordements.

La société de distribution de l'électricité et du gaz compte ouvrir une antenne dans cette région pour être plus proche de ses clients, en plus d'offrir des emplois, a-t-on ajouté.

NAÂMA :

Attribution de 560 logements sociaux en juin prochain

Quelque 560 logements de type social locatif seront attribués à leurs bénéficiaires, dans le courant du mois de juin prochain, dans la wilaya de Naâma, a-t-on appris mardi auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilières (Opgi) de la wilaya.

Ces logements, en phase de réalisation des aménagements extérieurs et de leur raccordement aux réseaux divers (eau, gaz et électricité), sont localisés dans les communes de Mécheria (241 logements), Aïn Sefra (289) et Naâma (30), selon la même source.

Les comités de Daïra étudient, de leur côté, minutieusement les dossiers des demandeurs, afin d'établir les listes des bénéficiaires pour les annoncer, dans des délais fixés avant le mois de Ramadhan, comme l'avait annoncé auparavant le wali de Naâma, Mohamed Hamidou, lors d'une réunion consacrée au dossier de l'habitat et de l'urbanisme dans la wilaya.

Pour sa part, le directeur de l'Opgi de Naâma a fait état de la réalisation en cours de quelque 4.300 logements de même type à travers plusieurs daïras de la wilaya, dont 910 unités sont à un stade avancé des travaux et 602 unités devront être livrées à la fin du premier semestre de cette année.

APS

BEJAIA

AFFAIRE DU MEURTRE
D'ARLETTE TIAB

Du nouveau : L'auteure du crime avait deux complices

A. B.

Les résultats de l'enquête menée en toute diligence par les éléments de la Brigade criminelle de la PJ (Sûreté de wilaya de Béjaïa) en collaboration avec la police scientifique ont abouti à la conclusion que la meurtrière était «épaulée» dans l'accomplissement de son forfait par trois individus, les quatre constituant une organisation criminelle avérée. Il s'agit de A-S, femme de ménage résidant au village Tagliat, 21 ans, H-W, 21 ans, demeurant à Maghra (commune de Boukhlaifa), et de T-R, 25 ans, également résidant à Maghra. L'on fait savoir que le crime était «planifié», fomenté depuis déjà plusieurs jours, avec pour objectif voler le maximum d'objets de valeur, d'argent et autres bijoux. Le 06 mai 2015, apprend-on aussi, la jeune femme de ménage (en fait récemment recrutée en remplacement temporaire de l'ancienne en congé de maladie, selon nos sources) s'était présentée à son «travail» comme à l'accoutumée, c'est-à-dire au domicile des Tiab, sis Boulevard Bouaouina (Ex-Clémenceau). Elle aurait pénétré dans la salle de bains où la pauvre victime et maîtresse de maison venait de terminer de prendre son bain, ceci afin de contraindre cette dernière à dévoiler où se trouvaient les objets de valeur (joaillerie, argent etc.). S'en était suivi un vrai combat mais la victime, pour rappel, était âgée de 71 ans... plus l'effet de surprise. Plusieurs coups de couteau ont transpercé son corps. La femme de ménage, pour quitter le domicile des Tiab après avoir tué sa patronne, s'était habillée d'un hidjab (pour ne pas être reconnue des voisins, surtout...). Arrivée chez elle à Taqliat, dans le véhicule de l'un des complices, elle a remis à ce dernier non seulement le «butin» de la sale besogne mais également tous les objets ayant servi à assassiner une innocente, fort généreusement surcroît et connue (respectée !) pour son dévouement aux enfants abandonnés. Les armes du crime ont été retrouvées cachées dans une forêt à Maghra. Le 09 mai 2015, les trois criminels ont été présentés au procureur de la République et se trouvent, depuis, sous mandat de dépôt.

PROTECTION CIVILE 22 956 interventions en une semaine

Durant la période du 03 au 09 Mai 2015, Les unités d'intervention de la protection civile ont enregistré 22 956 appels de secours dans les différentes secteurs d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, Dispositif de sécurité ...etc. Concernant le secours à personnes, 11 642 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1435 blessés traités par nos secours médicalisés, 10 043 évacuations sanitaires, 3020 Interventions effectuées suite à 1643 accidents de la circulation ayant causé le décès de 39 personnes et 1885 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Laghouat avec 05 personnes décédées et 18 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 10 accidents de la route. En outre, nos secours ont effectuées 1919 interventions pour procéder à l'extinction de 1413 incendies urbains, industriels et incendies divers. Par ailleurs 6375 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 5512 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

ALGER

Elle tue sa voisine, 15 ans de réclusion criminelle

La cour criminelle d'Alger a examiné un fait grave, Karima n'a bien sûr jamais imaginé se retrouver devant un juge pour répondre de ses actes.



A. Ferrag

Karima âgée de 45 ans, célibataire, sérieuse, cordiale et une excellente femme d'intérieur.

C'est la méchanceté de certaines voisines qui lancent sans aucun égard, qu'elle est une «bayra».

Ce jour-là, une dispute violente éclate entre Karima et sa voisine Amina âgée de 33 ans : «Personne ne te prendra pour épouse et tu resteras vieille fille jusqu'à ta mort».

Ne pouvant plus supporter ces paroles blessantes, Karima très en colère s'empare d'un manche à balai et frappe sa voisine aveuglément, Amina rend l'âme sur le coup.

Karima est arrêtée par les éléments de la police judiciaire et inculpée d'homicide volontaire.

Une année plus tard, en ce mois de mai 2015, l'affaire est jugée par le tribunal d'Alger. Au box des accusés, la prévenue sera jugée en session criminelle. Questionnée par le président de la séance, l'accusée ne changea rien à ses déclarations. Aucun élément nouveau n'a été apporté durant la plaidoirie sauf que l'accusée ne cesse de répéter que Amina lui menait la vie dure. Elle ne cessait de répéter que c'était la faute à sa voisine et qu'elle ne voulait pas tuer, mais seule-

ment lui faire peur. L'accusée demande à la cour d'avoir pitié d'elle.

Le représentant du ministère public relève que l'accusée avait l'intention de tuer sa voisine et à la fin de son intervention, il requiert 20 ans de réclusion criminelle.

Prenant la parole à son tour, l'avocat de la défense insiste sur le fait que sa cliente n'avait à aucun moment eu l'intention de tuer sa voisine. Ce qu'elle voulait, c'était faire peur à Amina. Il demande la clémence du tribunal.

Après les délibérations d'usage, Karima est condamnée à 15 ans de réclusion criminelle.

GENDARMERIE NATIONALE

Arrestation d'une bande de malfaiteurs

La section de recherche de la gendarmerie nationale a procédé à l'arrestation d'une bande de malfaiteurs composée de sept individus qui avaient enlevé en janvier dernier une étudiante, de 20 ans, de nationalité nigériane, a indiqué un communiqué lundi du Commandement de la gendarmerie nationale.

Les accusés ont été présentés la semaine dernière devant le procureur de la République auprès du tribunal d'El Harrach qui a ordonné la détention de cinq d'entre eux à l'établissement de rééducation d'El Harrach pour association de malfaiteurs, enlèvement, attentat à la pudeur, vol à l'arrachée, dissimulation d'un délit alors que les deux autres



ont été mis sous contrôle judiciaire pour avoir caché des objets volés.

Les faits remontent, selon le communiqué, au 2 janvier 2014 lorsque la victime, une employée à l'ambassade du Nigeria à Alger, qui se trouvait à la gare de Caroubier de retour à Annaba, avait demandé de l'aide auprès d'un chauffeur de taxi stationné près de la gare. Il s'agit de D.F qui lui avait indiqué la station de bus vers Annaba. Les investigations de la section de recherche s'étaient appuyées au départ sur les informations recueillies à El Harrach ce qui a permis de remonter à deux suspects. La victime a pu les identifier et a reconnu l'endroit où elle a été séquestrée.

ORAN

500 intrants non polluants à la disposition des agriculteurs

Près de 500 souches bactériennes, fertilisantes et non polluantes, sont mises à la disposition des agriculteurs, a indiqué mardi à Oran le directeur du Laboratoire de Biotechnologie des Rhizobiums et Amélioration des Plantes (Lrap), relevant de l'Université d'Oran Ahmed Ben Bella.

La banque de données de ce Laboratoire s'est enrichie à près de 500 micro-organismes utiles au développement végétal, a précisé Pr Abdelkader Bekki, lors d'un Forum scientifique international sur les intrants biologiques, regroupant plus de 200 participants entre chercheurs et opérateurs du secteur agricole.

Les souches bactériennes isolées par les équipes du Lrap ont pour avantage

d'améliorer la production des végétaux sans polluer le sol, a expliqué Pr Bekki, également président du comité d'organisation du Forum, tenu sous le thème générique «Les inoculum microbiens au service de l'environnement».

«Les intrants conservés au Laboratoire proviennent du sol et se distinguent par leur innocuité, contrairement aux engrangements chimiques contenant de l'azote qui est partiellement absorbé par le végétal, tandis que le reste s'infiltra sous terre avec le risque de polluer la nappe phréatique», a fait valoir le chercheur.

Le forum a vu la participation de cadres de la Direction des services agricoles et de la Chambre de l'agriculture de la wilaya d'Oran ainsi que différents organismes partenaires du secteur. Les échanges entre universitaires et opérateurs ont aussi mis en évidence la nécessité de consolider le rapprochement entre les deux parties à l'effet de valoriser les efforts des scientifiques par l'application de leurs travaux sur le terrain. Dans ce contexte, Pr Bekki a suggéré la mobilisation de sites d'essai qui se déclineront en parcelles témoins de l'importance des bio-intrants proposés par son équipe de recherche.

Ce responsable a rappelé, dans ce sens, que son Laboratoire a déjà accompli avec succès une première expérience dans un périmètre, situé à Terga (Aïn Témouchent) où, en l'espace de cinq ans, toute une forêt s'est constituée. Une visite guidée au niveau de ce site figure au pro-

gramme d'activités du Forum afin de permettre aux participants de constater de visu l'efficacité de la technique développée par le Laboratoire compétent de l'Université d'Oran.

«Les propriétés avantageuses des bio-intrants peuvent être aisément observées sur le terrain considéré à Terga, en comparant son état avec celui d'un site mitoyen exploité aux fertilisants chimiques», a souligné Pr Bekki.

Le Forum s'est ouvert en présence du recteur de cet établissement, Larbi Chahed qui s'est félicité de la tenue de cet événement initié dans le sillage des efforts de la tutelle visant à promouvoir la recherche utile au développement socio-économique du pays.

APS

NÉPAL**Nouveau séisme de magnitude 7,4**

Un séisme de magnitude 7,4 sur l'échelle de Richter a secoué mardi le Népal, déjà dévasté par un tremblement de terre le 25 avril qui a tué plus de 8.000 personnes, a annoncé l'Institut américain de géophysique (USGS).

Les habitants de la capitale, Katmandou, ont fui leurs domiciles peu après le tremblement de terre qui s'est produit à 12h35 locales.

Au moins 16 personnes tuées

Au moins 16 personnes ont été tuées dans le nouveau séisme de magnitude 7,4 qui a frappé le Népal mardi, selon un nouveau bilan de l'agence de gestion des catastrophes népalaise. Ce tremblement de terre a également blessé 335 personnes, selon un décompte de l'agence rendu public sur Twitter. Un précédent bilan faisait état de quatre morts.

Le nouveau séisme de magnitude 7,4 sur l'échelle de Richter a secoué mardi le Népal, déjà dévasté par un tremblement de terre le 25 avril qui a tué plus de 8.000 personnes.

L'épicentre de ce nouveau tremblement de terre se situe à la frontière avec la Chine, à environ 83 kilomètres à l'est de Katmandou. Les autorités locales ont fermé l'aéroport de Katmandou.



IMMIGRATION: Jusqu'à 20 000 migrants risquent de trouver la mort d'ici l'automne en Méditerranée

Jusqu'à 20.000 migrants risquent de trouver la mort d'ici l'automne 2015 en Méditerranée, a prévenu lundi le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour les migrations internationales et le développement, Peter D. Sutherland, appelant la communauté internationale à s'unir contre les passeurs.

S'exprimant devant le Conseil de sécurité des Nations Unies à l'occasion d'une réunion sur la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales, M. Sutherland a rappelé que durant les 130 premiers jours de l'année en cours, 1.800 personnes sont mortes noyées en Méditerranée, un chiffre 20 fois supérieur à celui de l'année précédente sur la même période. Mettant en garde contre le fait que, à ce rythme, entre 10.000 et 20.000 migrants risqueraient de trouver la mort



d'ici l'automne 2015, le Représentant spécial a plaidé en faveur d'un dialogue soutenu sur cette question entre les Nations Unies, les organisations régionales et les gouvernements, notamment ceux des pays d'origine, de transit et de destination des migrants.

M. Sutherland a notamment appelé l'Europe et l'Afrique à adopter une stratégie com-

mune contre les trafiquants, dont le commerce est devenu plus lucratif que celui des armes ou des drogues les migrants payent parfois jusqu'à 15.000 dollars aux passeurs pour entreprendre la traversée.

Soulignant la complexité de cette crise, le Représentant spécial a noté que si la communauté internationale parvienne à neutraliser les

trafiquants, les migrants se retrouveraient bloqués dans un pays de transit, sans droits ni protection, d'où la nécessité de coopérer avec ces pays pour trouver des solutions.

M. Sutherland a par ailleurs estimé que l'ensemble de la communauté internationale devait partager équitablement le fardeau des réfugiés, dénonçant l'anomalie selon laquelle la Jordanie et le Liban accueillent actuellement à eux deux près de 1,8 million de réfugiés syriens, qui représentent par ailleurs le tiers de tous les migrants entretenant la traversée de la Méditerranée.

« Nous avons besoin de plus de pays d'accueil et de quotas de réinstallation plus larges », a ainsi déclaré le Représentant spécial, rappelant que seulement la moitié des 28 pays de l'Union européenne sont à l'heure actuelle des pays d'accueil.

Le typhon Noul, venant des Philippines, touche le sud du Japon

Le typhon Noul a frappé mardi l'archipel d'Okinawa, dans le sud du Japon, après avoir balayé le nord des Philippines, où il a causé la mort de deux personnes.

Noul est attendu plus tard dans la journée sur l'île principale de Honshu et devrait approcher Tokyo dans la nuit de mardi à mercredi, selon l'agence météorologique nipponne.

Il se déplace vers le nord-est, accompagné de rafales soufflant jusqu'à 180 km/heure, a précisé l'agence qui a mis en garde contre les sorties en mer et les risques de tempêtes et d'inondations sur la plus grande partie du territoire japonais. Noul est le premier typhon à frapper l'Archipel depuis le début de l'année et le sixième dans la région. Deux personnes ont été tuées à son passage dans le nord-est des Philippines, où près de 3.000 habitants avaient été évacués par précaution, selon des responsables de la Défense civile. Une bonne vingtaine de typhons naissent en moyenne dans la région et environ la moitié approchent ou touchent le Japon chaque année.

L'UE a accordé l'asile à 185 000 réfugiés en 2014

Au total, 185.000 personnes, dont près de 70.000 Syriens, ont eu droit à l'asile dans l'Union européenne (UE) en 2014, a indiqué mardi l'office des statistiques Eurostat.

Les principaux bénéficiaires de la protection accordée par l'UE en 2014 sont les Syriens (68.400, soit 37 % du total), les Erythréens (14.600) et les Afghans (14.100), précise Eurostat, soulignant que les pays de l'UE ont rejeté 173.000 demande d'asile lors de cette durée. A noter que plus de 60 % des

Syriens qui se sont vus accorder le statut de réfugié ont été pris en charge par deux Etats : l'Allemagne (25.700) et la Suède (16.800). Six pays ont assumé l'essentiel de l'effort de ces 185.000 personnes, il s'agit de l'Allemagne (47.555), la Suède (33.025), la France (20.640), l'Italie (20.630), le Royaume-Uni (14.065) et les Pays-Bas (13.250). L'effort consenti par les 22 autres pays varie de 20 réfugiés pour l'Estonie à 8.515 pour la Belgique, précise Eurostat. Le Luxembourg, pays du président de

la Commission européenne Jean-Claude Juncker, a accordé l'an dernier l'asile à 135 demandeurs, dont 40 Syriens. M. Juncker souhaite instaurer un mécanisme de quotas obligatoires pour mieux répartir l'accueil des réfugiés originaires de pays tiers au sein de l'UE. Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) demande à l'UE d'accueillir 20.000 réfugiés syriens chaque année.

APS

MARCHE SPORTIVE COMMENT PARTIR DU BON PIED

Accessible à tous, la marche sportive demande néanmoins une certaine technique si on veut profiter à fond de ses bienfaits santé et minceur. Suivez le guide pour marcher en rythme.

Bien poser le pied

La marche sportive à allure rapide, c'est-à-dire à plus de 6 km/h ne s'improvise pas. Il convient d'abord de connaître le bon mouvement du pied. Pourquoi bien marcher ? Il s'agit avant tout de prévenir les blessures et améliorer le travail musculaire des pieds, de la jambe en passant par les cuisses et les fessiers. La bonne technique : on pose d'abord le talon à plat doucement puis on déroule le pied sur toute sa longueur pour répartir l'impact du corps sur toute la surface du pied. On termine le mouvement en poussant avec énergie le sol avec lesorteils.

Bouger les bras

Certes, la marche sportive sollicite activement les muscles des jambes et des fessiers. Mais les bras ont aussi leur rôle à tenir si on cherche une foulée aérienne. Le geste des bras garantit aussi un buste fin et tonique (on travaille les obliques, la taille, les bras et les épaules).

La bonne technique : on effectue un mouvement de pendule d'avant en arrière avec ses bras tout en restant détendue. Le bras gauche fléchi à 90° est placé en avant au moment où le pied gauche se situe à l'arrière. Le bras droit passe devant quand le pied droit est en arrière.



Se tenir droite

En marche sportive, on préserve et on muscle le dos en se tenant toujours bien droite. La bonne technique : on regarde droit devant soi. On maintient les épaules basses légèrement relâchées en arrière. Les hanches doivent rester stables et accompagner le mouvement de la jambe avec fluidité, et non le subir.

Entrer dans sa zone d'endurance

Les candidates à la minceur veilleront à garder un rythme suffisant pour fondre.

L'astuce : le corps commence à brûler des calories quand il entre dans « la zone d'endurance ».

On la repère à ces différents signaux physiques : la respiration s'accélère, quelques gouttes de sueur commencent à perler et travail des jambes se fait sentir. Mais attention à ne pas trop forcer, on doit pouvoir parler normalement sans avoir de point de côté.

La séance de marche sportive devient "brûle-graisses" à partir de 30 minutes passées dans la zone d'endurance. Comptez en moyenne 300 calories pour 1 h de marche sportive (à 6km/h) en moyenne, soit l'équivalent de 23 minutes de vélo.

LES BONNES RAISONS D'ESSAYER

Activité nature et détente, la marche n'est pas seulement cantonnée aux balades digestives et flâneries du dimanche. En version sportive, la marche se mue en activité aussi efficace que le jogging pour mincir. Mais pas seulement. A l'approche de l'été, on vous donne les bonnes raisons de sauter le pas.

des bénéfices flagrants sur la réduction de la tension artérielle, la prévention du diabète de type 2, la baisse du mauvais cholestérol.

Pour déstresser

Le matin avant d'aller travailler, sur la pause-déjeuner ou à la sortie du bureau, la marche active vous recharge vos batteries en insufflant de l'énergie et de la sérénité. Une séance apporte une bouffée d'oxygène à toutes les cellules de votre corps et libère de l'endorphine, l'hormone du bien-être. Une arme anti-stress dont vous pourriez bien devenir accro.

Pour prévenir les jambes lourdes

Ce sport stimule le retour veineux. Cette amélioration de la circulation sanguine aide à combattre la sensation de lourdeurs caractéristique du phénomène de jambes lourdes.



Pour chasser la cellulite

Associée dans un cas sur trois à des troubles veineux, la cellulite peut être foulée du pied grâce à la marche sportive. L'activité physique consomme des calories et finit par tailler dans les amas graisseux.

Pour perdre du poids sans régime

Vous en avez marre de vous affamer avant l'été en espérant retrouver une taille de guêpe. Plutôt que de rentrer dans un cercle vicieux de frustration-privation, faites-vous plaisir en alliant alimentation équilibrée et deux à trois séances d'une heure de marche à 6km/h par exemple.

Vous éliminez en moyenne 300 calories par heure tout en renforçant vos abdos et le reste du corps. A consommer sans modération !

Pour se remettre au sport en douceur

Pas toujours facile de trouver le courage de se déplacer dans une salle de sport à la fin d'une journée de travail. Quant au jogging, ce n'est pas votre truc, vous trouvez cela fatigant et peu motivant. La marche sportive est un bon compromis pour vous défouler en pratiquant un sport dont vous choisissez la cadence. Des séances régulières de 30 minutes à allure rapide (au-delà de 6 km/h), apportent autant de bénéfices sur la santé que n'importe quel sport. En plus, comparé à la course à pied dont l'impact du pied avec le sol peut être traumatisant, la marche reste douce pour les muscles et les articulations. Le pied se déroule sans quitter le sol ce qui limite le risque de blessures.

Pour protéger ses os

Plusieurs études l'ont établi : la marche constitue le moyen le plus simple et le plus sûr pour préserver son capital osseux et limiter le risque d'ostéoporose. Une marche d'une demi-heure par jour fait partie des recommandations à suivre pour les personnes à risque, en plus d'un apport suffisant en calcium et en vitamine D.

Pour entraîner son cœur

La marche sportive est particulièrement indiquée pour les personnes à risque de maladie cardiovasculaire. Comme le jogging, la pratique régulière entraîne le cœur et apporte

**UN ANCIEN
BÉGUE
POURSUIVI
PAR LES
ORTHOPHONISTES**



Un ancien bégue, inventeur d'une méthode pour lutter contre le bégaiement, est poursuivi pour exercice illégal du métier d'orthophoniste.

Depuis 13 ans, Christian Boisard, un ancien bégue qui a inventé une méthode pour lutter contre le bégaiement, enseigne à des adolescents comment lutter contre ce trouble que, ni les médicaments, ni la chirurgie, ne peuvent soigner. "J'étais bégue profond depuis 40 ans, mais, quand j'ai vu mon fils, bégue lui aussi, s'entendre dire qu'il ne pourrait plus aller à l'école, j'ai décidé de trouver mon propre remède. Ça m'a pris dix-huit mois", raconte-t-il au Parisien.

Grâce aux résultats de cette méthode, qui allie relaxation et exercices pratiques axés sur le souffle, le bouche-à-oreille a plutôt bien fonctionné. Et les stages de trois jours qu'il organise chaque mois sont pleins jusqu'à la fin de l'année.

Mais ce succès vaut aujourd'hui à Christian Boisard, d'être poursuivi pour exercice illégal de l'orthophonie, par la Fédération française des orthophonistes : "Non seulement il se réclame du soin, sans en avoir le droit, en prétendant guérir une pathologie, mais il dit clairement que les orthophonistes n'ont pas d'aptitude à la rééducation du bégaiement" lui reproche Anne Dehétre, présidente de la FNO. Pour cette dernière, "il en va de la protection du patient", Christian Boisard n'étant pas un spécialiste ni même un médecin.

La brigade de répression de la délinquance aux personnes a donc été saisie pour une enquête. Si Christian Boisard était condamné, il devrait cesser son activité.

RHINITE ALLERGIQUE : LA PISTE DES PROBIOTIQUES

LES PROBIOTIQUES SERAIENT UNE VOIE THÉRAPEUTIQUE À ENVISAGER POUR SOULAGER LA RHINITE ALLERGIQUE, SELON UNE ÉTUDE DE L'UNIVERSITÉ DE NASHVILLE (ETATS-UNIS).

Les chercheurs de l'Université de Nashville (Etats-Unis) ont étudié 23 études portant sur les résultats et les bénéfices des traitements contre la rhinite allergique. Leur synthèse des données disponibles, présentée dans la revue International Forum of Allergy and Rhinology appelle à effectuer de nouvelles recherches sur les bénéfices possibles des probiotiques. En effet, selon les chercheurs, 17 des 23 études rapportent une amélioration significative des symptômes et une réduction de la sévérité des crises, avec les probiotiques.

La rhinite allergique pollinique, plus connue sous le nom de rhume des foins, touche avec une fréquence plus élevée les personnes habitant le pourtour méditerranéen et le nord de l'hexagone. Les symptômes les plus fréquents sont des éternuements en salves, une abondante rhinorrhée (nez qui coule clair), une obstruction nasale et des démangeaisons des narines. Généralement, en cas de rhinite allergique, le médecin prescrit des anti-histaminiques ainsi qu'un décongestionnant pour le nez et des gouttes pour les yeux. Mais comme 80 % du système immunitaire est fabriqué par la muqueuse intestinale, il est souvent conseillé de faire une cure de probiotiques pour jouer sur la flore intestinale afin d'agir sur la réponse allergique. L'étude américaine laisse en-



tendre que les probiotiques permettent une réduction moyenne de 2,23 points sur le score de symptômes, tout en reconnaissant qu'il sera nécessaire de mener de plus grandes études pour confirmer ces résultats.

NUTRITHÉRAPIE, QUAND Y AVOIR RECOURS ?

Avant de se lancer dans la nutrithérapie, il faut consulter un spécialiste qui la prescrira selon vos maux. Quand a-t-on recours à la nutrithérapie ? Qui la prescrit ?

Le plus souvent, c'est un médecin nutrithérapeute, autrement dit, un médecin généraliste ou spécialiste titulaire d'un diplôme universitaire de nutrithérapie qui la prescrit. Son rôle : entendre les plaintes du patient (infections à répétition, dépression, fatigue persistante...), faire le point sur ses maladies du point de vue biochimique afin d'intervenir au niveau moléculaire. Son objectif : mettre en place des modifications alimentaires prioritaires, prescrire un ou des compléments alimentaires, si nécessaire, et estimer quelles réductions de surcharges (consommation excessive de graisses, de sucre, de sel, accumulation de trop de fer à la ménopause...) doivent être entreprises. Un médecin nutritionniste ou un diététicien formé à la nutrithérapie peuvent également avoir le même type de démarche et inclure dans leur pratique, le diagnostic et la correction des déficits nutritionnels, ainsi que l'utilisation pharmacologique du conseil alimentaire et des nutriments.

Quand une personne consulte un nutrithérapeute, elle vient



dans un souci préventif aussi bien que curatif. Dans le premier cas, ils font réaliser un bilan par le médecin afin de s'assurer que leur régime alimentaire est adapté à leur mode de vie, leur âge, leur état physique. Ils font le point sur leurs éventuelles carences et suivent les recommandations du spécialiste afin d'obtenir un mieux-être au quotidien et une meilleure résistance aux virus, au stress, à la fatigue... Dans le second cas, les patients consultent parce qu'ils souffrent de petits maux (problèmes digestifs, insomnies, troubles de la ménopause...) ou traversent une période particulière (anxiété et surmenage en période d'examen, surpoids, convalescence, compétition sportive...) et qu'ils souhaitent trouver une solution douce à leur problème et facile à pérenniser.

ser. Nathalie Negro précise toutefois que « la prise de compléments alimentaires peut masquer une maladie plus grave, en améliorant transitoirement un état, de fatigue par exemple ». Ainsi, la diététicienne préconise « d'effectuer les examens nécessaires et de ne pas se fier qu'aux symptômes, avant toute prescription ».

Quels sont ses bienfaits majeurs ?

La nutrithérapie est bénéfique à bien des niveaux. Elle intervient d'abord sur le plan du recadrage alimentaire en donnant au patient les clés pour restaurer durablement son niveau d'énergie : favoriser les glucides lents (pâtes, riz, pommes de terre...) par rapport aux glucides rapides (sucreries, pâtisseries, confitures...) ; utiliser une huile riche en acides gras oméga 3, répartir équitablement ses apports caloriques entre les trois repas de la journée... On peut recourir ensuite aux compléments alimentaires pour soutenir l'organisme, prévenir certaines pathologies ou les enrayer.

SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie et la Tanzanie pour une solution fondée sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

L'Algérie et la Tanzanie ont appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à prendre «toutes les décisions nécessaires» dans la recherche d'une solution au conflit du Sahara occidental, fondée sur l'exercice par le peuple sahraoui de son droit «inalienable» à l'autodétermination. Les deux pays «ont exhorté le conseil de sécurité des Nations unies à prendre toutes les décisions nécessaires pour assurer un progrès dans la recherche d'une solution au conflit du Sahara occidental, reconnaissant son rôle crucial et sa responsabilité principale dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales», a indiqué un communiqué conjoint rendu public lundi à l'issue de la visite d'Etat en Algérie du président tanzanien, Jakaya Mrisho Kikwete, à l'invitation du président de la République, Abdalaziz Bouteflika.

Les présidents Bouteflika et Kikwete «ont réitéré leur soutien aux efforts du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon et de son Envoyé spécial, Christopher Ross, en vue de parvenir à un règlement juste et durable de ce conflit fondé sur l'exercice par le peuple du Sahara occidental de son droit inaliénable à l'autodétermination à travers un référendum libre, juste et impartial», a souligné le communiqué, ajoutant que les deux Présidents ont réitéré, également, «leur soutien à la réalisation des aspirations nationales du peuple de la République arabe sahraouie démocratique».

Les deux parties «ont exprimé leur satisfaction quant à l'implication de l'Union africaine sur cette question, notamment à travers la nomination d'un Envoyé spécial en la personne de M. Joaquim Chissano, et l'adoption par le Conseil de paix et de sécurité d'un communiqué sur la question du Sahara occidental le 27 mars 2015».

3 tonnes de drogue marocaine saisie par l'armée sahraouie depuis janvier 2015

L'armée sahraouie a saisi près de trois tonnes de drogue provenant du Maroc depuis janvier 2015, a indiqué lundi le ministre sahraoui de la Défense, Mohamed Lamine Buhali.

Dans une déclaration à l'APS en marge des festivités marquant le 42^e anniversaire de la création du Front Polisario, M. Buhali a précisé que l'armée sahraouie a réussi, lors de cinq opérations distinctes, à saisir environ trois tonnes de kif marocain depuis janvier 2015. Il a affirmé que «la drogue saisie, produite dans des champs appartenant à la famille royale marocaine, était en voie d'être acheminée vers le sud algérien et le nord du Mali», soulignant que «des narcotrafiquants arrêtés étaient tous armés».

Les résultats de l'enquête menée par l'armée sahraouie ont fait état d'une «interconnexion entre les narcotrafiquants marocains et les groupes terroristes actif dans le Sahel», a-t-il souligné. «Le régime marocain soutient les groupes terroristes dans le Sahel afin de maintenir un climat d'instabilité dans cette partie de l'Afrique», a ajouté le ministre sahraoui de la Défense.

L'armée sahraouie «prête» à reprendre les armes «si le Maroc s'entête à ignorer la légalité internationale»

L'armée sahraouie est «prête» à reprendre les armes pour recouvrir l'indépendance du Sahara occidental «si le régime colonialiste marocain s'entête à ignorer la légalité internationale», a affirmé mardi à Chahid El-Hafed (camps de réfugiés sahraouis) le ministre sahraoui de la Défense, Mohamed Lamin Buhali.

«L'armée sahraouie, l'aile militaire du Front Polisario et représentant légitime du peuple sahraoui, est prête à reprendre les armes si le régime marocain continue à s'entêter à ignorer le droit légitime du peuple sahraoui à l'autodétermination», a déclaré à l'APS M. Buhali en marge des festivités marquant le 42^e anniversaire de la création du Front

Ould Salek appelle l'ONU à se prononcer sur une date pour le référendum d'autodétermination

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, a appelé l'ONU à se prononcer sur une date pour l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui devant mettre fin «définitivement» à la colonisation marocaine.

«Le gouvernement sahraoui va demander à l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, Christopher Ross, de fixer une date pour l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui afin de mettre fin à la colonisation marocaine qui dure depuis 40 ans», a indiqué M. Ould Salek dans un entretien à l'APS.

Le chef de la diplomatie sahraoui a précisé que cette demande sera faite lors du sommet de l'Union africaine, prévu en juin prochain en Afrique du Sud, affirmant que les autorités sahraouies «sont prêtes à organiser ce référendum et à n'imposer quel moment». Soulignant que le Maroc «ne cesse d'entraver l'organisation du référendum onusien», M. Ould Salek a indiqué que le Royaume «tente ainsi de gagner du temps d'une part, et d'essayer de donner une certaine légitimité à sa colonisation, d'autre part». Il a dénoncé également «la politique de deux poids



deux mesures pratiquée par la France en sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, qui intervient dans certaines régions pour imposer le respect des droits de l'homme, alors qu'au Sahara occidental, elle soutient l'occupant marocain qui bafoue ces mêmes droits».

Le MAE sahraoui a appelé, par ailleurs, à l'élargissement du mandat de la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental) pour qu'il englobe l'observation du respect des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés.

Il a affirmé, à cette occasion, que le peuple sahraoui, après 40 ans de lutte, «reste déterminé à exercer son droit légitime à l'autodétermination et à recouvrer son indépendance, conformément aux résolutions des Nations unies», rappelant que le Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, est reconnu par 84 pays dans le

monde. Qualifiant de «cuisant échec» les tentatives marocaines de briser la résistance sahraouie, M. Ould Salek a estimé que «le comportement du Maroc au Sahara occidental est exactement le même que celui de tous les colonisateurs dans le monde».

«Le Maroc réprime, nie l'existence d'un peuple et du mouvement de libération, exploite illégalement les ressources naturelles du pays colonisé et s'entête dans sa politique de répression», a-t-il expliqué.

«Le Maroc utilise les mêmes pratiques que l'apartheid en Afrique du Sud et la politique de la terre brûlée d'Israël», a relevé le ministre sahraoui, tout en dénonçant l'édition par le Maroc du «mur de la honte» de 2.700 km bordé de mines séparant les territoires sahraouis avec la présence de plus de 150.000 soldats marocains dans les territoires occupés du Sahara occidental».

La situation humanitaire dans les camps de réfugiés sahraouis ne cesse de se dégrader

La situation humanitaire dans les camps de réfugiés sahraouis ne cesse de se dégrader, a déclaré à l'APS le président du Croissant Rouge sahraoui, Yahia Bouhbini.

Une réunion de coordination concernant cette situation s'est tenue dernièrement à Alger sous supervision du programme alimentaire mondial (PAM), et en présence des différents intervenants, notamment le haut commissariat pour les réfugiés (HCR), l'Unicef, l'agence de coopération internationale espagnole, la direction générale de l'aide humanitaire de la commission européenne, le Croissant Rouge algérien et la Croix Rouge espagnole, et d'autres organisations, a-t-il indiqué.

Selon M. Bouhbini, le PAM, et pour ne pas avoir réceptionné de nouveaux dons pour la fourniture d'aides alimentaires aux réfugiés, a suggéré la réduction de 25 % du quota du mois de mai courant, une situation qui pourra se répéter dans les mois à venir, s'il n'obtient pas de nouvelles donations.

Selon les conclusions de cette rencontre, le PAM a besoin d'au moins 10 millions de dollars US pour couvrir le minimum des besoins durant le 2^e semestre de cette année, une situation «très préoccupante», a estimé M. Bouhbini, signalant que le gouvernement sahraoui est en contact avec les différents partenaires à ce sujet.

Hormis le gouvernement italien qui a promis de fournir, avec l'Unicef, une aide d'un million d'Euros pour couvrir des besoins liés à l'éducation, la vaccination des enfants et le soutien alimentaire, aucune autre donation n'est signalée pour le moment, a-t-il assuré. Pour le président du Croissant Rouge sahraoui, ces facteurs ne manqueront pas d'avoir un impact direct sur le pionnier alimentaire des réfugiés sahraouis, sachant, par exemple,

que la quote-part individuelle de sucre est tombée à 1 kilogramme, celle des céréales à 2 kg et les conserves à une boîte, par mois.

La situation des réfugiés sahraouis est rendue ainsi difficile avec la diminution des aides, aggravée par l'absence du règlement du conflit qui les oppose au Maroc, a-t-il souligné. M. Bouhbini, qui fait état de la gravité de la situation avec l'épuisement total du stock alimentaire, lance un appel à la communauté internationale pour des aides d'urgence, afin d'éviter une dégradation de la situation dans les camps de réfugiés sahraouis.

Le président du Croissant Rouge sahraoui a rencontré, dernièrement à Bruxelles, certains partenaires européens, dont ceux de la commission européenne, ainsi que des institutions européennes qui subissent actuellement de fortes pressions de la part de lobbies marocains et de ses alliés, dans un but d'aggraver les souffrances des réfugiés sahraouis, mettant en garde, à la fois, contre une exploitation politique de l'aide humanitaire et l'exploitation illicite des ressources naturelles du Sahara Occidental. Il a appellé, en outre, à observer une neutralité totale concernant la question des aides humanitaires et à ne pas se laisser entraîner par les allégations du gouvernement marocain visant à empêcher l'octroi par les donateurs d'aides humanitaires.

M. Bouhbini s'est dit, à ce sujet, surpris de la présentation d'un rapport par le bureau international de prévention de la fraude faisant état de prétendues preuves de détournement des aides destinées aux réfugiés sahraouis, alors qu'aucun de ses représentants n'a foulé le sol des camps de réfugiés sahraouis, ni n'a enquêté sur la véracité des propos avancés, se basant uniquement sur des témoignages de Marocains, tels que cités dans le rapport.

Il a, par ailleurs, indiqué que, «contrairement à ce qui est rapporté par des médias marocains, les forces militaires sahraouies accomplissent leur devoir de protection des citoyens dans les territoires sahraouis libérés et les camps de réfugiés sahraouis de même qu'envers les délégations internationales en mission au Sahara occidental».

M. Buhali a dénoncé, à cette occasion, «la politique coloniale marocaine visant à créer des tensions entre les pays maghrébins tout en les inondant de drogue dans le but de déstabiliser la région».

CENTRAFRIQUE**L'Algérie se félicite de la signature de l'accord de paix entre le gouvernement centrafricain et les groupes armés**

L'Algérie s'est félicitée de la signature de l'accord de paix entre le gouvernement centrafricain et les groupes armés Seleka et anti-balaka, a indiqué lundi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif.

«Nous nous félicitons de la signature d'un accord de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) à Bangui (République Centrafricaine), entre le gouvernement centrafricain et les groupes armés Seleka et anti-balaka mettant fin aux



violences qui ont fait des milliers de morts et de déplacés depuis 2013», a souligné le porte-parole dans une déclaration à l'APS.

«La signature de cet accord traduit l'engagement des parties à mettre fin au conflit armé en

République Centrafricaine et inaugure une étape nouvelle et prometteuse pour ce pays et son peuple engagés décidément sur la voie de la paix, de la justice, de la stabilité et de la réconciliation nationale», a ajouté la même source.

RD CONGO**Nomination du Guinéen Mamadou Diallo comme nouveau représentant spécial adjoint de la Monusco**

Le Secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a désigné lundi le Guinéen Mamadou Diallo comme nouveau représentant spécial adjoint de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco).

M. Diallo, qui succédera au malien Moustapha Soumaré, travaille actuellement en tant que directeur régional du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/Sida (Onusida) pour l'Afrique centrale et de l'ouest. M. Diallo, expert en santé publique, a aussi occupé les postes de Coordinateur résident, Coordinateur humanitaire et Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République démocratique du Congo. «Il amène avec lui



de nombreuses années d'expérience au sein du système des Nations Unies, avec plus de deux décennies de postes d'encadrement et de direction de plus en plus importants dans les domaines du développement et des opérations humanitaires aux niveaux national, régional et international», a indiqué M. Ban dans son communiqué de nomination.

La Monusco a succédé à une précédente opération de maintien de la paix de l'ONU en juillet 2010. Forte de 22 000 hommes, elle a été mandatée de protéger les civils, le personnel humanitaire et les défenseurs des droits de l'Homme, ainsi que de soutenir le gouvernement dans ses efforts de stabilisation et de consolidation de la paix.

MALAWI**L'ancien chef de l'armée arrêté pour corruption**

L'ancien chef de l'armée malawite Henry Odillo et un autre officier supérieur ont été arrêtés pour corruption dans une affaire de financement de matériels non livrés, ont annoncé les autorités malawites.

«Le général Odillo et le lieutenant-colonel Clement Kafuwa ont autorisé un paiement de 4,4 millions de dollars au groupe Thuso Investments pour la fourniture de munitions qui n'ont jamais été livrées», a expliqué lundi le Bureau anti-corruption (ACB) du Malawi. Les deux hommes, ajoute l'ACB qui mène une série d'enquêtes dans le cadre d'une vaste affaire de corruption appelée Cashgate, seront jugés prochainement pour une série de

délits comprenant notamment abus de biens publics et blanchiment d'argent.

Le général Odillo a commandé l'armée malawite sous les mandats du président Bingu wa Mutharika, décédé en 2012, et de son successeur Joyce Banda. Le président Peter Mutharika l'avait révoqué à son arrivée au pouvoir en 2014. L'affaire Cashgate, qui concerne quelque 30 millions de dollars détournés des fonds publics, a entraîné le retrait de l'aide au Malawi de nombreux pays étrangers, pour un montant de l'ordre de 150 millions de dollars. Le budget du Malawi dépend à 40% de l'aide étrangère.

EGYPTE**Démission du ministre égyptien de la Justice après des propos controversés**

Le Premier ministre égyptien Ibrahim Mahlab a annoncé lundi avoir «accepté la démission» du ministre de la Justice Mahfouz Saber, après les propos controversés de ce dernier indiquant que la fonction de magistrat était réservée à une certaine élite. La fonction de juge est trop «prestigieuse» pour être confiée à un fils de balayeur, avait notamment estimé le ministre égyptien Mahfouz Saber interrogé dimanche soir sur le plateau d'une

chaîne de télévision, déclenchant un tollé sur les réseaux sociaux.

«Le gouvernement respecte toutes les composantes de la société et notamment ceux qui exercent des métiers manuels, qui contribuent à bâtir l'avenir du pays», a insisté le chef du gouvernement depuis Paris, où il se trouve pour une visite officielle de trois jours, dans des propos rapportés par l'agence de presse officielle Mena. Selon M. Mahlab, le ministre de la Jus-

tice a choisi de démissionner par «respect pour l'opinion publique», tout en regrettant de s'être mal exprimé. Le métier de magistrat est «prestigieux et il a un certain statut», le candidat doit venir d'un «milieu respectable», avait-il déclaré à la télévision. Interrogé par le journaliste sur la possibilité pour un fils de balayeur d'accéder à cette fonction, le ministre avait répondu: «il sombrerait dans la dépression et il abandonnerait».

MALI**La France appelle la CMA à la signature de l'accord de paix et de réconciliation au Mali le 15 mai**

La France a appelé mardi la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) à signer l'accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, dans un communiqué, condamnant l'attaque la veille d'un convoi de l'armée malienne dans le nord-ouest du pays.

«La France appelle les représentants de la coordination des mouvements de l'Azawad à la responsabilité et «les encourage à faire cesser immédiatement la violence et à se rendre à Bamako le 15 mai, afin de signer l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali», a indiqué le ministère français des Affaires étrangères dans le communiqué.

Condamnant l'attaque d'un convoi de l'armée malienne le 11 mai dans la région de Tombuctou, le ministère français a dénoncé «les violations répétées du cessez-le-feu», et a rappelé que le conseil de sécurité de l'ONU était prêt à adopter des sanctions individuelles contre ceux qui ne le respectent pas.

«Seul le processus de paix est à même de mettre un terme à la crise au Mali», a souligné le quai d'Orsay. Le gouvernement et les mouvements engagés dans la plateforme d'Alger, à savoir le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) avaient paraphé l'accord le 1er mars à Alger.

Cependant la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) regroupant le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) avait demandé «une pause» pour consulter leur base militante avant de paraphe le document.

LIBYE**Les Etats-Unis et cinq pays européens réitèrent leur engagement en faveur de l'unité nationale libyenne**

Les Etats-Unis et cinq pays européens ont réitéré lundi leur engagement en faveur de «l'intégrité territoriale et de l'unité nationale» de la Libye, où les parties en conflit négocient depuis des mois sous l'égide de l'ONU la formation d'un gouvernement d'unité nationale.

«Nous répétons que les défis de la Libye ne peuvent être relevés que par un gouvernement qui supervise et protège effectivement les institutions indépendantes de la Libye», affirment les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne dans un communiqué commun. Depuis la chute du régime de Mouammar El Gaddaf en octobre 2011, la Libye est en proie au chaos, avec actuellement deux Parlements et gouvernements rivaux, l'un dans la capitale Tripoli aux mains de Fajr Libya, une coalition de milices, l'autre exilé à Tobrouk dans l'est du pays et reconnu par la communauté internationale.

Les Nations unies chapeautent des pourparlers depuis janvier qui visent à la formation d'un gouvernement d'unité nationale. «Nous exprimons notre préoccupation face aux tentatives de détournement des ressources libyennes au profit limité de chacune des parties au conflit, et de perturbation des institutions économiques et financières qui appartiennent à tous les Libyens», ajoutent les pays occidentaux.

Les six pays réaffirment leur «solide engagement en faveur de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale de la Libye» et réitèrent leur engagement à «assurer que les ressources économiques, financières et énergétiques de la Libye soient utilisées au profit de tout le peuple libyen». «Les terroristes exploitent ce conflit pour établir une présence en Libye et profiter de la richesse nationale de la Libye pour faire avancer leur effroyable projet transnational», ajoutent-ils.

POLOGNE:
Les résultats définitifs confirment le revers de Komorowski au 1^{er} tour

Les résultats définitifs du 1^{er} tour de l'élection présidentielle en Pologne, rendus publics dans la nuit de lundi à mardi, ont scellé le revers du président sortant Bronislaw Komorowski face à son principal adversaire, le candidat conservateur d'opposition Andrzej Duda, 42 ans. Les deux hommes s'affronteront au second tour, le 24 mai.

Après le dépouillement de l'ensemble des bulletins, M. Duda, candidat du parti Droit et Justice (PiS) dirigé par Jaroslaw Kaczynski, a obtenu 34,76% des voix.

M. Komorowski, pourtant donné favori par tous les sondages pré-électoraux, a été lui crédité de 33,77%, a annoncé la Commission électorale nationale. Un candidat contestataire, le rocker de 51 ans Pawel Kukiz, est arrivé troisième avec 20,8%, un résultat au-delà de toute espérance. Aucun des neuf autres candidats, dont cinq populistes nationalistes de droite, n'a dépassé la barre de 4%.

M. Komorowski, élu pour son premier mandat en 2010 et soutenu par le parti gouvernemental Plateforme civique (PO, centre droit), avait lui-même qualifié dimanche soir ces résultats de «sérieux avertissement» adressé au «camp du pouvoir». Le taux de participation a atteint 48,96%.

NUCLÉAIRE IRANIEN:
Une délégation américaine partira à Vienne mercredi

Une délégation américaine conduite par une négociatrice en chef Wendy Sherman se rendra mercredi à Vienne afin de tenter de finaliser un accord international sur le programme nucléaire de Téhéran, a indiqué lundi le département d'Etat. L'Union européenne et Téhéran avaient annoncé la semaine dernière une reprise des discussions à partir du 12 mai en Autriche.

L'objectif est d'aboutir à un accord définissant le 30 juin, après l'accord-cadre conclu le 2 avril à Lausanne, en Suisse, entre les grandes puissances du groupe 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) et l'Iran. La négociatrice de l'UE, Helga Schmid, et les ministres adjoints iraniens des Affaires étrangères Abbas Araghchi et Majid Takht Ravanchi «repréndront leur travail le 12 mai à Vienne. Ils seront ensuite rejoints le 15 mai par les directeurs politiques» des autres grandes puissances, avait précisé le service diplomatique de l'UE dans un communiqué qu'il y a une semaine.

La sous-secrétaire d'Etat Wendy Sherman conduira la délégation des Etats-Unis. Après l'accord du 2 avril, les négociateurs doivent désormais régler les détails techniques d'un accord définitif qui doit garantir la nature purement pacifique des activités nucléaires de l'Iran en échange de la levée des sanctions internationales imposées depuis 2006.

PÉROU :
Déploiement de l'armée face aux protestations anti-mine

L'armée péruvienne a déployé un millier de soldats lundi dans la province de Islay, dans le sud du pays, pour aider la police face aux manifestations contre le projet minier Tia Maria, qui ont déjà fait trois victimes, ont indiqué les autorités.

Le gouvernement avait annoncé samedi ce déploiement de l'armée, qui s'ajoute aux 3.000 policiers déjà sur place, le ministre de la Justice Gustavo Adriazola disant espérer que cette étape (soit) suffisamment persuasive pour mettre fin aux protestations.

USA - ARABIE SAOUDITE

Entretien téléphonique entre Obama et le roi Salmane d'Arabie Saoudite

Le président américain Barack Obama et le roi Salmane d'Arabie Saoudite ont eu un entretien téléphonique lundi, a indiqué la Maison Blanche qui tentait de minimiser la portée de la décision du roi de ne pas donner suite à l'invitation du président américain à Camp David.

Les deux hommes ont évoqué le sommet à venir jeudi dans la résidence présidentielle de Camp David (Maryland) rassemblant les Etats-Unis et le Conseil de coopération du Golfe (CCG), a indiqué Ben Rhodes, conseiller de M. Obama.

Interrogé sur la décision du roi de ne pas participer au sommet, Josh Earnest, porte-parole de M. Obama, s'est employé à rejeter l'idée d'un camouflet.

«Cela n'a absolument rien à voir avec le programme des discussions à

Camp David», a-t-il assuré, assurant n'avoir reçu aucun signe de mécontentement de la part de Ryadh.

«Nous pensons que nous avons les bonnes personnes autour de la table», a-t-il poursuivi. L'Arabie saoudite se fera représen-

ter par ses deux hommes forts du moment: le prince héritier et ministre de l'Intérieur, Mohammed Ben Nayef, et le fils du roi, Mohammed ben Salmane, troisième dans l'ordre de succession et ministre de la Défense.



LA CRISE EN UKRAINE
John Kerry en Russie pour discuter avec Poutine

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, est arrivé mardi à Sotchi, en Russie, pour des discussions avec le président russe Vladimir Poutine, portant notamment sur la crise en Ukraine ainsi que le dossier nucléaire iranien.

Cette rencontre entre Kerry et Poutine intervient alors que l'Ukraine traverse «un moment critique» pour s'assurer de

la mise en place des prochaines étapes du cessez-le-feu en vigueur dans l'Est depuis février, a affirmé un responsable du département d'Etat américain. Outre la crise en Ukraine, le conflit en Syrie et les négociations sur le nucléaire iranien devraient également être évoqués, selon la même source. Il s'agit de la première visite de M. Kerry en Russie depuis deux

ans, alors que les relations entre les deux pays sont tendues en raison de la crise en Ukraine.

Le chef de la diplomatie américaine a rencontré plusieurs fois son homologue russe, mais il n'a plus eu d'entretiens privés avec Vladimir Poutine en Russie depuis leur dernière rencontre au Kremlin en mai 2013.

YÉMEN:

L'ONU se prépare à une vaste opération humanitaire en cas de trêve

Les agences humanitaires de l'ONU se préparent mardi à mener une large opération humanitaire au Yémen alors qu'une trêve à l'initiative de l'Arabie saoudite, qui dirige une coalition arabe contre la rébellion yéménite, doit entrer en vigueur dans la soirée.

«Le Programme alimentaire mondial (PAM) se tient prêt à apporter des rations alimentaires d'urgence à plus de 750.000 personnes dans les régions touchées par le conflit», a déclaré une porte-parole de l'organisation, Eli-

sabeth Byrs, lors d'un point de presse à Genève.

Le PAM va aussi profiter de la trêve pour prépositionner dans le pays des stocks d'aide alimentaire. Jusqu'à présent, les combats et les restrictions aux importations avaient entravé fortement les opérations humanitaires.

L'organisation onusienne avait annoncé le 30 avril que la pénurie de carburant obligeait à arrêter progressivement ses distributions de nourriture.

Le PAM estime avoir besoin d'un million de litres de

carburant par mois au Yémen. Au cours du mois d'avril, le PAM a pu venir en aide à 1,1 million de personnes au Yémen. Le conflit, qui a démarré en mars, a aggravé la situation humanitaire dans ce pays, où l'ONU estime désormais que 12 millions de Yéménites sont en insécurité alimentaire.

Un porte-parole du Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), Adrian Edwards, a indiqué que l'agence «finalisait les préparatifs pour mettre sur pied un gigantesque pont aérien»: trois avions devraient apporter dans un premier temps 300 tonnes d'aide.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) est prête aussi à «accroître (ses) activités», et à déplacer notamment des équipements médicaux vers des régions touchées par le conflit qui n'ont pas encore pu recevoir d'aide.

L'Arabie saoudite a proposé à partir de mardi soir une trêve humanitaire de cinq jours renouvelables, mais à condition que les rebelles s'engagent à la respecter.

cades, nous les retirerons, a déclaré le colonel Amador Bacaya Guadalupe, chef de la police dans cette zone, à la radio RPP.

Selon le ministère de l'Intérieur, interrogé par l'AFP, 1.000 soldats collaborent désormais avec la police dans la province de Islay, ce qui pourrait permettre de rouvrir les écoles, fermées depuis le début du conflit le 23 mars. D'ores et déjà les routes coupées par les manifestants ont été rouvertes.

Toutes les voies ont été dégagées, et dans les endroits où il y avait des barri-

secteurs industriels, qui craignent pour les investissements dans ce secteur-clé de l'économie du pays.

Dans le cas de Tia Maria, un projet d'1,4 milliard de dollars mené par la compagnie minière Southern Peru, filiale de la mexicaine Southern Copper, les habitants s'y opposent depuis 2009, car ils estiment qu'il nuirait à l'agriculture locale et à l'environnement. Les manifestations de ces dernières semaines ont fait trois morts (deux manifestants et un policier).

APS

DU 10 AU 16 JUIN A AIN TEMOUCHENT La 9^e édition du festival culturel national du théâtre de marionnettes

La 9^e édition du festival culturel national du théâtre de marionnettes (FCNTM) d'Ain Témouchent, aura lieu, du 10 au 16 juin prochain, a-t-on appris, mardi, du Commissaire de cette manifestation.

Cette nouvelle édition sera marquée par le relèvement de la valeur du grand prix du festival qui passera de 350.000 à 600.000 DA et par l'instauration d'un prix pour le meilleur confectionneur de marionnettes, a déclaré Karim Bouarfa.

«La programmation du festival coïncidera avec une quinzaine dé-



diée à l'enfance, prévue du 1er au 15 juin», a-t-il indiqué. En prévision de la tenue de cette 9^e édition, le commissariat du festival a reçu 24 œuvres sur CD provenant de différentes troupes du pays désirant participer à cette manifestation culturelle nationale.

Un jury de présélection se char-

gera de retenir les spectacles en compétition pour briguer les différents prix, à savoir le grand prix du festival, les prix de la meilleure réalisation, du prix du jury, de la meilleure scénographie, du meilleur manipulateur de marionnettes, du meilleur confectionneur de marionnettes et du meilleur texte.

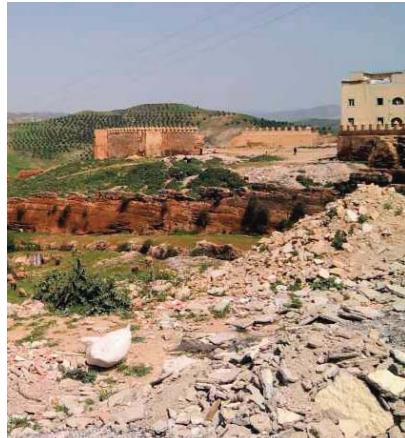
TISSEMSILT Une exposition pour faire connaître les vestiges de la citadelle de Taza

Une exposition sur le site historique de Taza, localisé dans la commune de Bordj Emir Abdekader, se tient depuis lundi à la maison de la culture de la ville de Tissemsilt.

L'exposition, mise sur pied dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine, présente, par le biais de photographies, des objets découverts lors de fouilles entreprises dans les vestiges de la citadelle de Taza, haut lieu de la résistance de l'Emir Abdekader contre l'occupant français.

Des photos de pièces de monnaie, d'armes datant de la période du fondateur de l'Etat algérien moderne, des fragments de poterie, figurent en bonne place dans cette exposition.

Cette dernière présente également les travaux de



rénovation et de protection de cette citadelle, entrepris par des étudiants de l'institut d'archéologie de l'université d'Alger 2 durant la période allant de 2004 à 2013. Une exposition d'ouvrages sur le

passé de la région de Tissemsilt, des panneaux et des dépliants ont été, par ailleurs conçus, pour permettre aux visiteurs d'avoir un aperçu sur l'histoire de ce lieu ainsi que sur les grandes étapes des travaux de fouilles et de réhabilitation entrepris sur place par les étudiants d'Alger, sous la conduite du professeur en archéologie, Azzedine Bouyahoui.

Parallèlement à cette exposition, une conférence a été programmée et portera sur l'histoire de la citadelle de Taza.

L'exposition durera une semaine.

Elle a été organisée par la maison de la culture «Mouloud Kassim Naït Belkacem», en collaboration avec un chercheur de la région, Habib Lebbib.

CINÉMA

Les super-héros des «Avengers» occupent la tête du box-office nord-américain

Les super-héros des «Avengers: l'ère d'Ultron» occupent toujours la tête du box-office nord-américain pour la deuxième semaine consécutive, avec 77,7 millions de dollars de recettes, selon des chiffres définitifs diffusés lundi par la société Exhibitor Relations.

Captain America, Iron Man ou la Black Widow et leurs avatars Steve Rogers, Robert Downey Jr et Scarlett Johansson, tout en combattant le terrible Ultron, avaient déjà réalisé la semaine dernière, pour leur arrivée sur les écrans, la deuxième meilleure performance jamais enregistrée

aux Etats-Unis avec 19,3 millions de dollars. Le film a déjà accumulé 334,4 millions de recettes en deux semaines. «Hot Pursuit», joué et co-produit par Reese Witherspoon et Sofia Vergara, prend la deuxième place dès sa sortie, avec 13,9 millions de recettes. «Adaline», qui raconte l'histoire d'une jeune fille qui a cessé de vieillir, reste en troisième position et engrange 5,8 millions pour sa troisième semaine sur les écrans, totalisant 31,7 millions de recettes.

«Fast & Furious 7» descend du podium et se retrouve quatrième pour sa

sixième semaine sur les écrans, avec 5,4 millions. Et 338,6 millions déjà engrangés. La comédie «Paul Blart: Super Vigile», qui remet en scène un Kevin James agent de sécurité dans un centre commercial, passe de la quatrième à la cinquième place et prend 5,3 millions de dollars ce week-end pour un total de 58,2 millions de dollars. En sixième position, «Ex-Machina», un film de science-fiction sur la première intelligence artificielle et ses relations avec des humains, gagne une place avec 3,5 millions de dollars pour sa cinquième semaine.

CONSTANTINE-2015 Un kit de presse électronique autour des activités culturelles incessamment opérationnel



Un kit de presse électronique sera opérationnel «incessamment», a affirmé lundi à Constantine le responsable du département de la communication du commissariat de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe», Mohamed-Kamel Belkacem. Ce kit appelé à une meilleure diffusion de l'information autour des activités culturelles de l'événement, destiné aux représentants des médias, regroupera «des informations essentielles» liées, notamment, aux conférences de presse organisées par les différents départements du commissariat, a précisé ce responsable, au cours d'une rencontre avec les journalistes.

Affirmant qu'une «meilleure visibilité» des différentes activités de l'événement culturel arabe, phare de l'année, est «le souci majeur» du département de la communication, M. Belkacem a souligné qu'un «espace presse», comprenant les activités du jour de la manifestation, sera prochainement intégré au site web du commissariat.

De plus, a-t-il également souligné, une «actualisation du programme culturel des trois premiers mois de la manifestation sera opérée et mise à la disposition des différents organes de presse». Relevant les «insuffisances» rapportées par les journalistes et les correspondants de presse au sujet notamment de la diffusion en temps réel de l'information, M. Belkacem a affirmé que son département œuvre à «rectifier le tir et à combler les lacunes», en prenant en considération toutes les doléances formulées. Pour ce responsable, une «meilleure coordination entre les différents départements du commissariat contribuerait à améliorer la qualité de la communication».

A une question relative à la «visibilité de ce grand événement culturel» dans les médias internationaux, le responsable de la communication, concédant qu'une «révision de la méthode de communication» pour attirer davantage de médias étrangers «s'impose», a souligné qu'une «stratégie» sera élaborée et mise en œuvre dans ce sens.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE

LA WILAYA D'ADRAR

DIRECTION GÉNÉRALE

N° / D.M.O/D.G/2015

AVIS D'ANNULATION DE ATTRIBUTION PROVISOIRE

Il est porté à la connaissance de l'ensemble de soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert N°07/2015, relatif à la réalisation de 74.900/1100/3000 logements publics locatifs à Adrar du programme quinquennal 2010-2014 tranche complémentaire 2011, paru dans les quotidiens nationaux EL MOHARIR EL YAOUMI et DK News le 11/04/2015, que l'attribution provisoire du lot n°15 est annulée, paru dans le quotidien EL HAYATE le : 12/03/2015.

Ain Kechra (Skikda) célèbre le 58^e anniversaire de la bataille d'Oued Zeggar

La commune d'Ain Kechra (ouest de Skikda) a célébré, lundi, le 58ème anniversaire de la bataille historique d'Oued Zeggar, en présence de moudjahidine, de survivants de ce haut fait d'armes et des autorités locales.

Une cérémonie de recueillement à la mémoire des martyrs tombés lors de cette bataille qui a eu lieu le 11 mai 1957 a été organisée devant la stèle érigée en leur mémoire.

Pour le moudjahid Mohamed-Tahar Mekhaba (81 ans), qui avait pris part à l'engagement, cette bataille fut parmi les «plus grandes et les plus après que les moudjahidine aient eu à livrer contre l'armée d'occupation dans tout le Nord-constantinois».

Abdelouahab Aissa et Lakhdar Boukercha, avaient dressé, à la tête d'un bataillon de 600 djounoud, une embuscade au passage d'un convoi militaire français composé de 36 véhicules se dirigeant de Skikda vers Ain Kechra, se souvient M. Mekhaba, précisant que l'assaut fut donné entre le pont Zeggar et Ziouten Boughaba vers 2 h 00 du matin.

L'accrochage avait duré deux heures au cours desquelles 93 soldats français furent tués et 12 emprisonnés, en plus de la récupération, par l'Armée de libération nationale (ALN), d'un important lot d'armes de guerre, de tenues militaires et de couvertures, a indiqué le même témoin, précisant que les représailles de l'armée d'occupation furent impitoyables contre la population civile d'Ain Kechra où plusieurs villages ont été détruits, des maisons incendiées, des civils exécutés et des troupes décimées.

HOMMAGE

Mustapha Boughaba, un symbole vivant de la lutte pour la préservation identitaire (Machaâl Ech-Chahid)

L'association nationale Machââl Ech-Chahid a rendu hommage, hier à l'institut Benbadis, à Mustapha Boughaba (91 ans) «en signe de reconnaissance et de respect à un symbole vivant de la défense de la mémoire identitaire nationale».

Enseignant de la première heure à l'institut Abdelhamid Benbadis, dans la Souika de Constantine, cette icône de résistance, né en 1924 à Constantine, a contribué à l'effort du collectif des éducateurs de l'Association des ulémas musulmans algériens (AOMA), dans le but de préserver les valeurs et les principes de l'identité nationale, a-t-on indiqué au cours de la cérémonie.

La démarche mal assurée mais la stature encore droite et digne, défiant l'emprise des années et de la maladie, le moudjahid Boughaba s'est dit «heureux» de ce geste même s'il ajoute n'avoir fait «que son devoir».



La salle de l'institut qui a abrité la cérémonie est celle-là même où «Si Mustapha» avait enseigné, de 1953 à 1957, date de la fermeture de l'institut par l'administration coloniale, a indiqué le Dr. Ahmed Sarri, professeur d'histoire à l'université des sciences islamiques Emir-Abdelkader.

Cet enseignement s'était évertué, selon le Dr. Sarri, à former et à préparer les jeunes algériens à des études approfondies dans les prestigieuses universités de Tunisie, d'Irak, de Syrie et d'Egypte (El Azhar).

Très ému, le moudjahid Boughaba a reçu des mains du président de l'association Machââl Ech-chahid, Mohamed Abbâd, une médaille symbolique en signe de reconnaissance des efforts qu'il n'avait eu de cesse de déployer afin de préserver l'identité nationale.

Organisée avec le concours de la fondation du Cheikh Abdelhamid Benbadis et la direction de wilaya des affaires religieuses, à la veille de la commémoration, le 19 mai prochain, de la journée nationale de l'étudiant, la cérémonie s'est déroulée en présence de la famille du moudjahid Boughaba ainsi que d'hommes de culture et d'universitaires.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRE RESTREINT POUR LA 2EME FOIS N° 04/2015

**Objet du projet : AMENAGEMENT STADE DE MAGTAA LAZREG
COMMUNE DE HAMMAM MELOUANE
NIF :09840912917501901**

Le présent avis d'offres national restreint pour la 2^{me} fois est lancé par La commune de Hammam Melouane ; wilaya de Blida.

L'appel est ouvert aux entreprises disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelles en bâtiment comme activité principal ou secondaire catégorie (02) et plus.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges auprès du Siège de L'APC DE HAMMAM MELOUANE contre paiement de 2000.00 DA (frais d'impression)

Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe anonyme et fermé (l'enveloppe extérieure contient double plis en deux offres : l'une technique et l'autre financière dont l'enveloppe extérieure ne portera que l'objet des travaux et la mention « A NE PAS OUVRIR » et déposées auprès de secrétariat général du P/APC DE Hammam Melouane wilaya de BLIDA.

1. Offre technique (Enveloppe A)

- 1) Instructions aux soumissionnaires dument signée ; paraphée et datée .
- 2) Déclaration à sousscrire (daté, signé, parafé) ;
- 3) Déclaration de probité (daté, signé, parafé) .
- 4) Copie de statuts de l'entreprise pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale .
- 5) Copie du registre de commerce .
- 6) Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérienne (EURL, SARL, SNC et SPA) .
- 7) Bilans financiers des (03) dernières années dument certifiés par un commissaire aux comptes et le service des impôts .
- 8) Casier judiciaire N°03du directeur ou du gérant de l'entreprise « original » en cours de validité .
- 9) Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBAT . en cours de validité .
- 10) Extrait de rôle Apurée

11) Copie de la carte d'identification fiscale (N.I.F) .

12) Attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrage publics .

13) Certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité .

14) Méthodologie proposée pour la conduite du projet (planning des travaux) .

15) Des moyens humains visé par les services de la CNAS et justifiée par les diplômes .

16) liste des moyens matériels roulant justifiés par des cartes grises, attestations d'assurance et fiches de contrôle technique en cours de validité et les factures d'acquisition pour le matériel non roulant ou un contrat de location notarié accompagné par des copies des cartes grise .

N.B : Les copies des documents administratifs demandés doivent être en cours de validité et légalisées .

2. Offre financière (Enveloppe B)

1-Lettre de Soumission. (date, signé, parafé) .

2-Bordeaux des prix unitaire. (date, signé, parafé) .

3-Devis quantitatif et estimatif (daté, signé, parafé) .

La date de dépôt des offres est fixée pour le 15 ème jour avant 12 heures. ce délai commence à courir à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP.

Le service contractant, s'il juge à nécessaire, peut proroger la date de dépôt des offres.

NB : En cas ou le jour de dépôt des offres coïnciderait avec un jour férié ou un Week End, le dépôt des offres sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la période de préparation des offres augmentée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres.

les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis technique et financière qui se tiendra le jour suivant à la date de dépôt des offres à 14 h 00 au siège de l'APC de con de Hammam Melouane conformément à l'article décret présidentiel N°10/10/236 du 07octobre 2010 modifié et complété,

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bordj Bou Arréridj
Daira de Bordj Bou Arréridj
Commune de Bordj Bou Arréridj

Direction de l'action économique et des affaires immobilières
Service de l'action économique

AVIS**D'ADJUDICATION PUBLIQUE**

Le président de l'apc de la commune de Bordj Bou Arréridj informe l'ensemble des citoyens qu'il sera procédé à une adjudication publique à partir de 10 jours de l'annonce dans les journaux national à la salle des délibération du siège de l'apc pour la location de la **quinzaine économique**.

Le prix d'ouverture est fixé à : **242.000,00 da**

Les personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges relatif à la location de ces droits auprès du siège de la commune (Direction de l'action économique et des affaires immobilières) bureau N° 37 contre paiement de la somme de 10.000,00 da pour participer à l'adjudication le soumissionnaire doit fournir les documents suivants:

- demande de participation à l'adjudication
- acte de naissance.
- casier judiciaire du participant de moins de 03 mois.
- extraits de rôles néant.
- copie de la carte nationale d'identité du candidat.
- registre de commerce (location et gestion de commerces code d'activité (611005) ou location de commerce code d'activité (611003) ou le code d'activité (607018).
- garantie de totalité du prix d'ouverture de l'adjudication certifiée par chèque visé de moins d'un mois.
- certificat de résidence.
- le n°: NIS.

DK NEWS

Anep : 324 531 du 13/05/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat, de l'Urbanisme et de ville
Wilaya d'Adrar
Direction des Equipements Publics
N.F : 0002.01.01.5000.581

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N° :125/2014 pour la réalisation de :

- Lot N°16 : voirie et parking + aménagement extérieur et les espaces vert + assainissement + AEP + réseau anti-incendie + bâche à eau + réseau gaz.
- LOT N°18 : CHAUFFAGE.

Dans le cadre de l'opération : suivi et réalisation de 2000 lits d'hébergement (P C C E 2011), Publié dans les quotidiens nationaux الشّيـرـةـ الـشـامـ du:22/12/2014 et DKNEWS du:27/12/2014 et le BOMOP.

Après l'évaluation des offres élaborée conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le marché a été attribué provisoirement à :

- * Pour Lot N°16 : voirie et parking + aménagement extérieur et les espaces vert + assainissement + AEP + réseau anti-incendie + bâche à eau + réseau gaz.

Enterprise: ETB MAHDJOUB OTHMAN.

N.L.F: 197501090000451

Montant (DA) de l'offre en TTC : 208.980.490,68 DA après correction.

Délais: 11 mois.

Note Technique : 63,18 points.

Observation : offre retenue (moins disant).

- * Pour LOT N° 18 : CHAUFFAGE.

Infructueux aucun soumissionnaire n'a été enregistré.

Les soumissionnaires non retenus qui souhaiteraient prendre connaissance des résultats de leurs offres, sont invités à se rapprocher du service marché de la direction des équipements publics de la wilaya d'Adrar au plus tard trois (03) jours, à compter de la date de la première publication du présent avis, conformément à l'article 125 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse en langue nationale et française auprès de l'autorité compétente (commission des marchés de wilaya d'Adrar), et ce Conformément à l'article 114 du décret N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

DK NEWS

Anep : 324 255 du 13/05/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET WAKFS
DIRECTION DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET WAKFS
WILAYA DE BOUMERDE
NIF : 053019029644

CONCOURS NATIONAL OUVERT D'ARCHITECTURE

La direction des affaires religieuses et wakfs de wilaya de Boumerdes, lance un concours national ouvert, d'architectes pour la maîtrise d'œuvre :

« Etude et suivi d'une mosquée pôle à sahel Boumerdes »

Le concours est ouvert aux architectes inscrits au tableau national de l'ordre des architectes.

Les candidats intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de bureau des marchés (2^{ème} étage), service des moyens au niveau de la direction des affaires religieuses et wakfs -Cite Inb Khalidoune(1200 logts)- à Boumerdes.

La durée de préparation des offres du présent concours est fixe 60 Jours reparties en deux phases comme suit :

- première phase : Un délai de quinze (15)jours est accordé aux soumissionnaires pour la préparation et la remise uniquement des offres techniques, et ce à compter de la première parution de l'avis de concours dans les quotidiens nationaux (ou) le BOMOP.
- deuxième phase : un délai de quarante cinq (45) jours est accordé aux soumissionnaires présélectionnée à l'issue de l'évaluation des offres technique pour la préparation et la remise des offres de prestations et financières, et ce à compter de la date de notification par le maître de l'œuvre de la lettre présélection.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires exigées, détaillées dans le cahier des charges devront être présentées comme suit :

1) **L'offre technique comprendre :**

- la présente instruction aux soumissionnaires dument paraphée et signée par le candidat.
- Déclaration à soucrire selon le modèle joint au présent cahier des charges remplie, signée, cachetée et datée.
- Déclaration de probité selon le modèle joint au présent cahier des charges remplie, datée, cachetée et signée.
- Le présent cahier des prescriptions spéciales rempli et paraphé par le soumissionnaire.
- une copie conforme de l'attestation d'inscription au tableau national d'architectes, -copie de l'extrait du registre de commerce.
- le statut de l'entreprise en cas de personne morale.
- Copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes.
- Extrait de rôle apuré avec échéancier.
- les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH en cours de validité.
- L'extrait du casier judiciaire n°03 du soumissionnaire en cours de validité..
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales délivrée par la CNRC.
- le numéro d'identification fiscale (NIF)
- le numéro d'identification statistique (NIS).
- Un état des moyens humains justifiés par les attestations d'affiliation pour l'encadrement, et les diplômes.
- Un état des moyens matériels, la liste sera justifiée par les cartes grises pour le matériel roulant et les facture d'achat pour le matériel non roulant.
- Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages concernés pour des études de projets.
- Délai d'élaboration de l'étude + Délai relatif au suivi technique.

2- **L'offre des prestations :**

a-documents écrits :

- Rapport sur le choix architectural (Système constructif, intégration au site et à l'environnement immédiat et tout autre document qui peut expliciter le projet).
- Description de l'ouvrage.
- Evaluation des coûts des réalisations avec une récapitulation totale pour le projet y compris les VRD (aménagement extérieur, AEP, voirie, éclairage public, électricité et gaz.....etc).
- Planning d'exécution de l'étude par phase.
- Le tableau comparatif des surfaces projetées par rapport au programme de surface annexé au présent cahier des charges.
- Une fiche technique détaillée du projet.

b) documents graphiques :

- Un plan de situation.
- Un plan de masse au 1/500 avec les aménagements.
- Les différentes vues en plan (1/200ème) pour les différents niveaux.
- Le plan des toitures éventuellement (1/200ème)(facultatif).
- Les élévations des façades (1/200ème) plus la façade d'ensembles (urbaine).
- Les coupes transversales longitudinales nécessaires à la compréhension du projet (1/200ème).
- Vue en 3D (perspectives et axonométries).
- Les croquis d'ambiances.

3- **L'offre financière :**

- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint renseigné, daté et signée par le soumissionnaire.
- Offre financière dument renseignée, daté et signée par le soumissionnaire.

L'offre technique doit être déposé au niveau de bureau des marchés (2^{ème} étage), service des moyens au niveau de la direction des affaires religieuses et wakfs -Cite Inb Khalidoune(1200 logts)- à Boumerdes, dans une enveloppe renfermant d'une enveloppe à l'intérieur contenir l'offre technique et l'enveloppe extérieur devra être fermé et anonyme et portera la mention

« A NE PAS OUVRIR »

Concours national ouvert d'architecture

« étude et suivi pour la réalisation d'une mosquée pôle à Boumerdes »

La durée de préparation des offres techniques est fixé à 15 jours à la date de dépôt des offres est fixe le jour correspondant au dernier jour de la préparation des offres avant 10h30, si le jour de dépôt coïncide avec un jour férié ou jour de repos légal, le dépôt des offres sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des offres techniques sera faite par la commission d'ouverture des plis en séance publique et en présence de l'ensemble des soumissionnaires le même jour de dépôt des offres à 11h00 au siège de la direction des affaires religieuses et wakfs de wilaya de Boumerdes.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 03 mois augmenté par la durée de préparation des offres..

DK NEWS

Anep : 324 522 du 13/05/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFOU
- 08:25 Autre : Météo
- 08:30 Culture Infos : Téléshopping
- 09:20 Autre : Météo
- 09:25 : Au nom de la vérité
- 09:55 : Au nom de la vérité
- 10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
- 12:00 Autre : Les douze coups de midi
- 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
- 13:00 Autre : Journal
- 13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
- 13:45 Autre : Météo
- 13:50 Culture Infos : Trafic info
- 13:55 : Joséphine, ange gardien
- 15:35 Série TV : Nos chers voisins
- 17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
- 18:00 Autre : Bienvenue au camping
- 19:00 Autre : Money Drop
- 19:55 Autre : Météo
- 20:00 Autre : Journal
- 20:30 Autre : Tirage du Loto
- 20:35 Autre : Météo
- 20:40 Série TV : Nos chers voisins
- 20:45 Autre : C'est Canteloup
- 20:55 Série TV : Grey's Anatomy
- 21:45 Série TV : Grey's Anatomy
- 22:40 Série TV : Stalker
- 23:25 Série TV : Stalker

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
- 06:30 Autre : Journal
- 06:35 Culture Infos : Télématin
- 06:57 Autre : Météo 2
- 07:00 Autre : Journal
- 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 08:00 Autre : Journal
- 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 09:05 Culture Infos : Point route
- 09:06 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
- 09:10 : Des jours et des vies
- 09:35 : Amour, gloire et beauté
- 10:00 Culture Infos : C'est au programme
- 10:55 Autre : Météo outremer
- 11:00 Autre : Motus
- 11:30 Autre : Les Z'amours
- 12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
- 12:55 Autre : Météo 2
- 13:00 Autre : Journal
- 13:30 Autre : Météo 2
- 13:52 Culture Infos : Point route
- 13:55 Culture Infos : Consomag
- 14:05 Culture Infos : Toute une histoire
- 15:15 Culture Infos : L'histoire continue
- 15:45 Culture Infos : Comment ça va bien !
- 16:45 : Comment ça va bien !
- 17:15 Autre : Mon food truck à la clé
- Mon food truck à la clé
- 18:10 Culture Infos : Point route
- 18:15 Autre : Joker
- 18:30 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19:55 Autre : Météo 2
- 20:00 Autre : Journal
- 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
- 20:45 Série TV : Parents mode d'emploi
- 20:47 Culture Infos : Alcaline l'instant
- 20:50 Autre : Météo 2
- 20:55 Série TV : Disparue
- 21:45 Série TV : Disparue
- 22:40 Autre : Un soir à la Tour Eiffel

3

- 06:00 Autre : EuroNews
- 06:45 Culture Infos : Ludo
- 06:46 : Le petit dinosaure
- 07:08 : Le petit dinosaure
- 07:34 : Marsupilami
- 08:02 : Les lapins crétins : invasion
- 08:08 : Les lapins crétins : invasion
- 08:14 : Les lapins crétins : invasion
- 08:21 : Les lapins crétins : invasion
- 08:27 : Les lapins crétins : invasion
- 08:35 Culture Infos : Mercredi Ludo
- 08:39 : Oggy et les cafards
- 08:45 : Oggy et les cafards
- 08:52 : Oggy et les cafards

TÉLÉ

La sélection

20h55

Grey's Anatomy

TF1

Résumé

Alex a été suspendu trois jours à cause du comportement qu'il a observé avec Jo au cours d'une réunion. Arizona a connu des jours meilleurs à son travail. Après de pénibles consultations, la jeune femme doit annoncer à un patient qu'il risque une double amputation. Stéphanie et Jo découvrent un bébé abandonné dans une benne à ordures située à proximité de l'hôpital. Complètement sous le charme, Cristina décide de l'appeler Oscar. Derek avertit Callie qu'ils doivent mettre un terme à leurs recherches à cause d'un contrat avec la Maison-Blanche. Par ailleurs, l'ensemble des praticiens tente de gérer la nouvelle directive sur les relations privées dans le cadre du travail...

2

20h45

Disparue



Résumé

Le couple Morel, qui ne réussit pas à surmonter la disparition de Léa, est au bord de la séparation. Quant à Thomas, il a l'étrange et désagréable impression que Chris essaie de prendre la place de sa soeur au sein de la famille. L'enquête avance : Molina et Camille découvrent que le jour de sa mort, Léa avait rendez-vous avec son moniteur de pilotage. Les enquêteurs ne tardent pas à exploiter cette piste. Ce nouvel élément leur permettra-t-il de découvrir enfin ce qui s'est réellement passé la nuit du 21 juillet ?

3

19h30

Des racines et des ailes



Résumé

Au sommaire : Du massif des Maures aux Gorges du Verdon

Au cœur du massif, visite de la Chartreuse de la Verne, un gigantesque monastère édifié au XIIe siècle. Plus au nord, la région abrite les célèbres Gorges du Verdon, avec ses parois vertigineuses et son canyon. La véritable histoire de Saint-Tropez

Créé au XVIe siècle, le village de Saint-Tropez devient un grand port commercial, avant que des artistes comme Matisse et Signac ne viennent s'y installer, au début du XXe siècle. Mais c'est le cinéma qui fera entrer Saint-Tropez dans la légende.

Saint-Tropez et son golfe

La presqu'île de Saint-Tropez possède un patrimoine naturel exceptionnel, que des hommes et des femmes s'emploient à préserver et à mettre en valeur.

CANAL+

20h55

Grace de Monaco



Résumé

Au début des années 60, Grace Kelly doit choisir entre son retour sur les écrans et son couple en difficulté sur fond de tentative d'annexion de Monaco par la France.

M**1**

20h50

Maison à vendre



Résumé

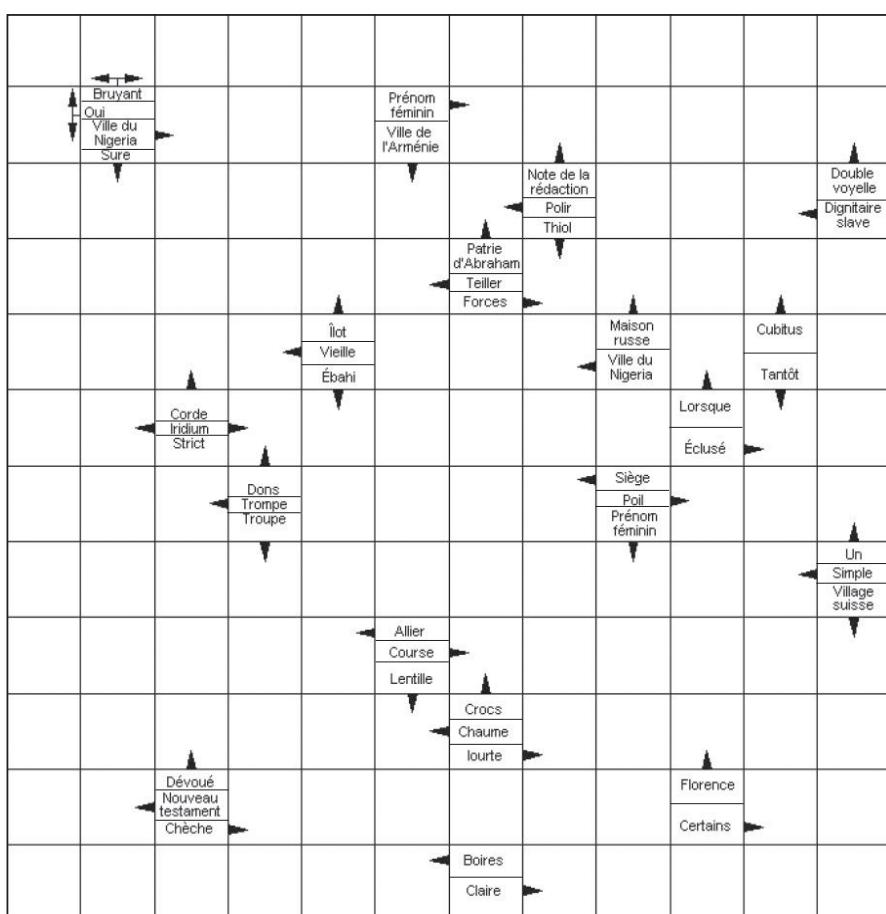
Au sommaire : Rabiaha

À Lille, Rabiaha, divorcée et mère de quatre filles, souhaite vendre sa maison sur deux étages pour un appartement plus petit et de plain-pied. En deux ans, elle n'a eu que trois visites et aucune offre. Stéphane Plaza et Emma-nuelle Rivassoux lui viennent en aide.

Jacqueline et Pierre (100e maison)

Ala retraite depuis six mois, Jacqueline et Pierre désirent quitter Livry-Gargan, en Seine-Saint-Denis, pour rejoindre leurs deux fils, installés à Nice. La décoration de leur maison n'a pas changé depuis trente ans : elle est restée figée dans les années 80, et son manque de chaleur a rebuté les acheteurs. Pour sa 100e maison, Stéphane Plaza va tout faire pour vendre ce bien et permettre à Jacqueline et Pierre à couler des jours heureux dans le Sud.

Mots fléchés n°950



Samouraï-Sudoku n°950

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

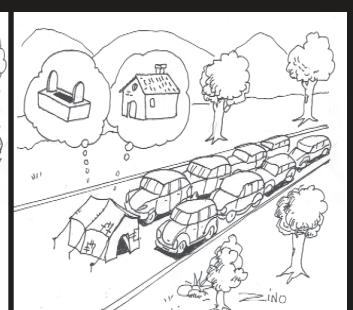
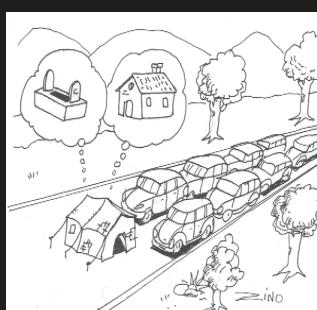
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

1		6									
7		8									
8	3	6	5	7	9						
3		2	7								
1	2	8									
9	5	2									
1	2	5	3	4	6						
4		5									
6		3									

3		1									
2		5									
4	9	7	3	2	6						
4		2	7								
6		7	3								

2		4		1		2		7			
8		7				8		9			
7	9	4	8	5	2	9	3	5	2	1	
4		3	2			9	3	2			
2	4					7	4				
5	7	9				5	9	6			
4	2	5	9	7	1	8	2	9	1	3	6
7		5				3		1			
1		6				6		4			

7 erreurs



Proverbes

L'eau ne peut pas monter la pente.

Proverbe algérien

Qui t'a louée ô mariée ? C'est ma mère en présence de ma tante.

Proverbe berbère

Pour vendre, dit du bien ; pour acheter, dis du mal.

proverbe arabe

Il n'y a que le premier pas qui couture.

Proverbe français

C'est arrivé un 12 Mai

1948 : massacre de Kfar Etzion orchestré par la Légion arabe sur des colonies juives.

1952 : ouverture de la première session du Rajya Sabha.

1958 : mise en place du comité de salut public à Alger.

1967 : Zakir Hussain devient président de l'Inde.

1968 : grande manifestation et début d'une grève générale qui va paralyser tout le pays, temps fort de mai 68 en France.

1981 : tentative d'assassinat de Jean-Paul II.

2005 : massacre d'Andijan (Ouzbékistan).

2008 : attentats de Jaipur.

2011 : attentat à Shabqadar au Pakistan.

2011 : résolution n° 1981 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Côte d'Ivoire.

Célébrations :

- Proposition de Journée mondiale de l'ingénierie pour l'avenir.

- **Équateur :** Fête de l'indépendance, commémorée la déclaration d'indépendance vis-à-vis de la Grande Colombie, en 1830.

- **Fidji :** Rotuma Day (en) à Rotuma, pour commémorer la cession de l'île au Royaume-Uni en 1881.

- **Portugal :** Pèlerinage catholique à Notre-Dame de Fátima, commémorant la 1re apparition de la Vierge Marie en 1917.

Mots croisés n°950

Horizontalement:

- Immunisé contre un poison
- gar
- Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
- Combat, rixe à coups de poing - Titane
- Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
- Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
- Poisson d'eau douce - Hanger

Verticalement:

- Animosité
- Plante - Unité de force électromotrice
- Thallium - Inattendue
- Ecrivain américain - Pron. pers.
- Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
- Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
- Torsade
- Porteraient un coup avec violence
- Grosse mouche - Qui n'a pas d'éc lat - Service du travail obligatoire
- Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
- Insecte abondant près des eaux-Sujet
- Caches qqch - Infinitif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HANDISPORT/MONDIAUX-2015 (ATHLÉTISME) Médaille d'or pour Abdelatif Baka au 1500 m

L'Algérien Abdelatif Baka s'est adjugé la médaille d'or de l'épreuve du 1500m (T13) mardi à Séoul en Corée du Sud, pour le compte des Jeux Mondiaux-2015 (réservés aux handicapés visuels) qui se poursuivent jusqu'au 18 mai. Dans une finale qui a enregistré la participation de sept athlètes, l'Algérien Baka n'a pas trouvé de gros problèmes pour remporter le titre en 3:58.34, devant le Russe Alexandre Kostin (4:00.58) et le Turc Mehmet Nesim Onur (4:02.14). Pour sa part, la sprinteuse Lynda Hamri s'est contentée d'une 4^e place en finale du 100m (T12), courue en 13.21.



En demi-finale de sa 1^{re} série, l'athlète algérienne a pris la seconde place en 13.46, derrière la Mexicaine Carla Sarabia (13.37), mais assurant une place en finale, grâce à un des meilleurs temps des deux séries. Le podium de la finale du 100m (T12) est revenu respectivement à la Mozambicaine Maria Elisa Muchava (12.80), la Mexicaine Daniela Maldonado (12.92) et sa compatriote Carla Sarabia (13.16). Pour le programme des Algériens, la journée de mercredi verra l'entrée en lice de l'athlète Bentria Firas au Triple saut (T11) et de Nacereddine Karfas en finale du 5000m (T12). Les judokas algériens seront également à l'oeuvre dès demain mercredi, avec la catégories des -60kg et Mouloud Noura et Mohamed Belabès Kamel, et celle des -66kg avec l'engagement de Sid Ali Lamri. La journée de jeudi sera marquée par le concours de la Longueur pour Bentria Firas et la poursuite des éliminatoires du Judo et les catégories (-73kg, 81kg et -52kg (dames)). La sélection féminine de goal-ball affrontera, mercredi, le Canada, pour le compte de la 3^e journée du groupe B, avant de disputer deux autres matchs, jeudi, contre respectivement, la Corée du Sud et l'Angleterre. Les Verts clôtureront le premier tour, vendredi, contre l'Australie et l'Allemagne.

TENNIS - CLASSEMENT MONDIAL «JUNIORS»

Inès Ibbou se hisse à la 68^e place

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou s'est hissée à la 68^e place du classement mondial «junior» après avoir remporté le tournoi «Citta Di Pratto», de grade 2, organisé du 5 au 10 mai à Florence (Italie). Ibbou (16 ans) pointait au 93^e rang du classement mondial avant de participer à ce tournoi, et sa victoire finale contre la Russe Anastasia Potapova lui a permis de

gagner 25 places au classement publié lundi par la Fédération internationale de tennis (ITF).

Il y a un mois, Ibbou occupait la 152^e place au classement mondial et c'est grâce à son sacre continental chez les U18, décroché le 10 avril au Caire (Egypte) qu'elle était remontée à la 93^e place.

Ainsi, en seulement 30 jours, la jeune

algérienne a gagné 84 places au classement mondial «junior», et elle pourra l'améliorer davantage en récoltant d'autres points au cours des prochaines semaines, notamment, à travers sa participation au tournoi de «Citta Di Santa Croce», puis ceux de Milan, et Roland Garros à Paris.

APS

Sudoku N°949

3	8	2	9	1	6	7	4	6
1	4	5	2	7	6	3	8	9
6	9	7	3	8	4	5	2	1
2	1	4	6	5	9	8	7	3
7	3	6	8	2	1	9	5	4
9	5	8	4	3	7	1	6	2
4	7	1	5	6	3	2	9	8
5	2	9	1	4	8	6	3	7
8	6	3	7	9	2	4	1	5

6	2	9	7	1	4	8	5	3
8	4	7	3	2	5	6	1	9
5	1	3	8	6	9	2	7	4
4	5	8	6	7	2	3	9	1
3	7	1	4	9	8	5	2	6
9	6	2	1	5	3	4	8	7
7	3	4	2	8	1	9	6	5
1	8	5	9	3	6	7	4	2
5	4	2	9	6	5	4	1	3

5	7	3	4	2	6	9	1	8
8	4	2	9	1	3	5	6	7
1	6	9	7	8	5	4	2	3
5	7	3	4	2	6	9	1	8
8	4	2	9	1	3	5	6	7
1	6	9	7	8	5	4	2	3
5	7	3	4	2	6	9	1	8
8	4	2	9	1	3	5	6	7
1	6	9	7	8	5	4	2	3

3	4	9	6	8	5	7	2	1
1	6	2	7	4	3	9	8	6
8	6	7	2	9	1	3	5	4
7	1	3	9	2	8	6	4	5
4	2	8	5	7	6	1	3	9
6	9	5	3	1	4	8	7	2
2	8	4	1	3	9	5	6	7
5	7	1	8	6	2	4	9	3
9	3	6	4	5	7	2	1	8

S o l u t i o n

Mots Croisés N°949

Mots Fléchés N°949

THESAURISEUR
■ATON■OBIS■V
KUALALUMPUR■
ATTELER■OSER
NESS■OKAS■BO
SS■MINER■RUS
ASEN■LACETS
SOUSTRAIRE■A
C■P■EU■GALET
IMPORTUNS■L■
TAO■IL■ESSAI
Y■TAMISEE■NO

Mots Fléchés N°949

FLEURDELISES
OURSE■BALCON
NEGOCIATION■
CUMNY■UT■P■R
IRASCIBILITE
E■D■LOIS.ERE
RIVIERE■B■AL
ENEEL■GSTAAD■
MAR■BA■ENNUI
ERBIL■ARC■IL
NIECES■N■PRE
T■SIDATIQUES

CENTRE SPORTIF DE SOUIDANIA Tahmi : «Une destination de choix pour les Fédérations»

Le Centre de regroupement des équipes nationales à Soidiania (ouest d'Alger) mis en service depuis deux mois, commence à devenir une destination privilégiée pour les Fédérations sportives, a estimé lundi le ministre des Sports, Mohamed Tahmi.

«Après deux mois d'activité seulement, ce centre commence déjà à devenir une destination de choix pour les Fédérations qui ont souvent évité le manque d'infrastructures. Je suis satisfait pour cette nette amélioration dans le fonctionnement de ce centre», s'est félicité Tahmi lors d'une rencontre avec des responsables fédéraux à Soidiania.

A cet occasion, les besoins des Fédérations en matière d'infrastructures sportives ont été transmis au ministère des Sports par des présidents de Fédérations, en prévision de l'opération d'extension de cette infrastructure. L'extension, en phase d'étude, concerne dans un premier temps la réalisation d'une piscine olympique et d'un bassin d'initiation, une salle spécifique pour les sports de combat, un terrain d'athlétisme et une grande salle omnisport avec gradins. «Nous avons regroupé les Fédé-

rations pour connaître leurs besoins et inclure éventuellement d'autres installations dans l'opération d'extension à Soidiania en plus de celles déjà inscrites», a fait savoir le ministre, précisant qu'un circuit de footing sera aménagé prochainement.

Le centre réalisé par l'entreprise égyptienne Arab Contractors, compte notamment 400 lits, un grand restaurant, une salle polyvalente, une piscine semi-olympique (25m), une salle omnisport, une unité de soins et récupération ainsi qu'un espace de détection.

Le Centre régional de Fouka prêt en fin d'année

Avant de rejoindre Soidiania, des présidents de fédérations ont visité le centre de regroupement régional à Fouka. «Nous avons mis énormément de temps pour offrir un cadre de regroupement permanent à l'élite sportive nationale. Après Soidiania, le centre de Fouka devrait ouvrir ses portes en fin d'année 2015», a assuré Tahmi. De son côté, le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, présent à la rencontre ministère-Fédérations, a souligné l'apport précieux du centre de Soidiania pour la formation des



jeunes talents. «L'Algérie est entrain de se doter d'infrastructures qui répondent aux exigences du haut niveau», a jugé Berraf, souhaitant la participation de l'Algérie aux JO-2016 à Rio avec «une forte délégation». «Notre pays est un grand. Nous devons qualifier le maximum d'athlètes aux prochains JO, en vue d'une représentation qualitative et quantitative», a-t-il souligné.

Etaient présents à cette rencontre, les présidents des Fédérations de judo, natation, volley, basket, gymnastique, tennis de table et boxe, ainsi que des Directeurs techniques nationaux de plusieurs instances fédérales.



LIGUE 1 PROFESSIONNELLE (USM ALGER)

Laifaoui «optimiste» pour une place sur le podium

Le capitaine de l'USMA en Ligue 1 algérienne de football, Abdelkader Laifaoui, s'est déclaré mardi «optimiste» quant aux chances de son club de terminer la saison sur le podium, à trois journées de l'épilogue.

«Il nous reste trois matchs à jouer, nous allons tout faire pour tenter d'abord d'assurer définitivement notre maintien, ensuite terminer au podium.

Je reste optimiste, d'autant que nous allons recevoir deux fois», a affirmé à l'APS le défenseur central des «rouge et noir». L'USMA, champion en titre, reste sur une défaite concédée samedi sur le terrain de la JS Saoura (3-2), ce qui a fait reléguer l'équipe à la 8e place au classement avec 37 points, à trois longueurs du premier relégable, le MC El Eulma.

«Aussi paradoxal que cela puisse paraître, nous sommes à trois points de la relégation mais aussi à trois longueurs de la deuxième place. Je n'ai absolument rien compris du championnat de cette saison. Tout le monde est dans un mouchoir de poche, et gare à celui qui faute d'ici à la fin de la saison», a-t-il ajouté.



INFRASTRUCTURES

Pose d'une nouvelle pelouse au stade de Hydra fin mai

Le stade de Hydra où est domicilié le Paradou AC, nouveau promu en Ligue deux algérienne de football la saison à venir, bénéficiera prochainement d'une nouvelle pelouse en gazon artificiel, a appris l'APS mardi auprès du président du club de la capitale, Kheireddine Zetchi.

«Les travaux de la pose d'une nouvelle pelouse synthétique débuteront en fin du mois en cours. Le stade sera donc prêt pour accueillir les rencontres de notre équipe en vue de l'exercice 2015-2016», a déclaré Zetchi.

Le stade de Hydra a connu une large opération de réhabilitation il y a quelques années ayant touché toutes ses installations. Mais l'état de la nouvelle pelouse en gazon artificiel s'est sensiblement dégradé cette saison exposant les joueurs à un véritable danger. «Il était vraiment temps de changer cette pelouse devenue très dangereuse pour les joueurs. Les responsables de la commune de Hydra, propriétaire du stade, ont été interpellés et ils ont répondu favorablement à notre doléance», s'est félicité Zetchi.

Le même responsable espère, au passage, que le stade en question soit homologué pour abriter les rencontres de son équipe à l'occasion de son retour en Ligue deux après trois années passées en division amateur Centre. Outre le PAC, l'autre club de Hydra, le HAC pensionnaire du championnat Inter Régions, reçoit lui aussi ses adversaires au stade communal de Hydra.

FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE DE FUTSAL L'AS Rabie Oran et CCF Akbou s'affronteront jeudi à Relizane

La finale de la cinquième édition de la Coupe d'Algérie de football en salle (Futsal) aura lieu jeudi prochain à Relizane et opposera l'AS Rabie Oran au CCF Akbou Béjaïa, indique mardi la commission Futsal-Beach Soccer de la Fédération algérienne de football (FAF).

Cette cinquième finale aura pour théâtre la salle omnisports Mergahde de Relizane et débutera à 16h00, précise la même source. Il s'agit de la troisième finale de suite pour l'équipe de l'AS Rabie Oran. Les Aziz Sirati, Mo-

TRANSFERTS

Échec des négociations entre l'entraîneur Amrani et Al-Jaïch

L'entraîneur du MO Béjaïa Abdelkader Amrani, convoité par la formation d'Al-Jaïch, n'atterra finalement pas dans ce club de première division qatari de football, l'Algérien ayant exigé de terminer d'abord la saison avec le dauphin du championnat d'Algérie avant de conclure la transaction.

Cette doléance a été rejetée par le club qatari qui a programmé pour la semaine prochaine la signature du contrat entre les deux parties pour pouvoir se lancer tout de suite dans la préparation de la nouvelle saison, a appris l'APS mardi auprès de l'agent de l'entraîneur. Amrani avait pris les commandes techniques du MOB peu avant la fin de la phase aller de l'exercice précédent. Il a réussi à maintenir l'équipe dans la cour des grands pour sa première saison parmi l'élite.

Pour l'actuel exercice, il a mené les «Crabes» vers leur premier trophée dans l'histoire, en remportant la Coupe d'Algérie le

Revenant sur le revers face à la JSS, Laifaoui a évoqué des «conditions extrêmement difficiles dans lesquelles s'est joué le match, ce qui explique cette défaite». Se projetant sur le prochain rendez-vous, samedi à domicile face au MO Béjaïa, l'ancien joueur du NA Hussein Dey a relevé l'importance de l'emporter. «Nous devons impérativement gagner ce match, pour éviter les calculs de la fin de saison. Notre destin est entre nos mains», a-t-il souligné.

Par ailleurs, Laifaoui est revenu sur le tirage au sort de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique qui a placé l'USMA dans le groupe B, en compagnie des deux autres représentants algériens, l'ES Sétif (tenant du trophée) et le MCE Eulma. «Ce genre de tirage ce passe uniquement en Afrique. C'est absurde de jouer deux autres clubs du même pays. Notre objectif est de passer au dernier carré. Maintenant, toute notre attention va au championnat et la nécessité de terminer à une place honorable». Enfin, Laifaoui qui avait rejoint l'USMA en 2011 en provenance de l'ES Sétif, a expliqué qu'il évoquera son avenir «une fois la saison terminée».



2 mai en cours lors de la finale face au RC Arbaâ (1-0).

En championnat, le club phare de «Yemma Gouraya» garde ses chances intactes pour terminer sur le podium. Il partage la deuxième place avec l'USM El Harrach, le CR Belouizdad et le MC Oran, à quatre longueurs du leader, l'ES Sétif, et ce avant trois journées de la fin du championnat. Malgré ce parcours, jugé positif par les dirigeants du MOB, Amrani n'a pas l'intention de poursuivre l'aventure avec les Vert et Noir. Il est plutôt emballé par une expérience à l'étranger où il est en contact avec des clubs de Tunisie, des Emirats arabes unis, du Qatar et d'Arabie Saoudite, apprend-on de même source.

CR BELOUIZDAD Levée du gel des salaires et primes

La direction du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football) a décidé de lever le gel des salaires et primes imposé à ses joueurs, 48 heures après la victoire décrochée à Tizi-Ouzou face à la JSK (1-0), dans le cadre de la 27e journée du championnat, a appris l'APS lundi auprès du club de la capitale.

La décision a été prise par le président Réda Malek qui tient à encourager ses joueurs, à quelques jours de la réception de l'ES Sétif, samedi prochain pour le compte de la 28e journée. Du coup, les coéquipiers de Lamouri Djedid recevront cette semaine deux primes, représentant les victoires face à l'ASM Oran (2-1) et la JSK (1-0), ainsi que deux mensualités. Après deux victoires de rang, le Chabab s'est retrouvé à la deuxième place avec 40 points, en compagnie de l'USM Harrach, du MO Béjaïa, et du MC Oran. Un succès samedi au stade du 20 août 1955 permettrait au CRB de revenir à un point du leader, l'ES Sétif (44 points). Bénéficiant d'un calendrier favorable, les Belouizdadien enchaîneront ensuite avec un autre match à domicile, face au RC Arbaâ, avant de se déplacer à El-Harrach, lors de la 30e et dernière journée.

LE DG DE LA SSA/USM BEL ABBES, M.BOUANANI

«Nous croyons toujours au maintien»

Le directeur général de la SSA/USM Bel Abbes (Ligue 1 algérienne de football) Aboubaquer Bouanani a estimé mardi que la direction croit toujours au maintien de la formation de la «Mekerra», lanterne rouge au classement à trois journées de la fin de la compétition. «Nous croyons dur comme fer en nos chances de maintien, c'est tellement serré entre plusieurs équipes, que rien n'est encore joué. Nous allons batailler pour sauver le club de la relégation, même si la mission est difficile», a affirmé à l'APS le dirigeant de l'USMBA.

L'équipe de l'ouest algérien reste sur une défaite concédée samedi à Alger face au NA Hussein Dey (1-0), un revers qui a précipité le club à la dernière place au classement avec 32 points.

«Cette défaite fut amère pour nous. Les joueurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes, mais ça n'a pas marché. Ils devront se remettre en question et tenter de se racheter à commencer par le prochain match à domicile face à l'ASO Chlef samedi», a-t-il ajouté.

Pour Bouanani, le calendrier de l'USMBA «est favorable avec deux matchs à domicile, en plus d'un seul déplacement à Bechar». Par ailleurs, le directeur général du club est revenu sur le cas du trio Achiou-Tchico-Yeghni, qui sont en situation d'abandon de poste» depuis plus d'un mois. «Nous avons utilisé de toutes les voies réglementaires en saisissant notamment le CRL (ndlr, chambre de résolution des litiges) et le TAS (ndlr, tribunal arbitral du sport) pour faire valoir nos droits, d'autant que ces joueurs là ont quitté le club au moment ils ont été payés au dernier siècle», a conclu Bouanani.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE / CAF
Raouraoua en visite d'inspection à partir de mercredi à Sétif et El-Eulma



Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua, membre du bureau exécutif de la Confédération africaine (CAF) effectuera à partir de mercredi une visite d'inspection aux stades de Sétif et d'El-Eulma, en vue de la phase des poules de la Ligue des champions qui débute en juin, a appris l'APS mardi auprès de l'instance fédérale. Cette visite de deux jours permettra à Raouraoua de constater l'état actuel des installations de ces deux enceintes, et éventuellement émettre des réserves dans l'objectif de les rendre en conformité avec les recommandations de l'instance africaine, à un mois et demi du début de la phase des poules. L'ESS (tenant du trophée) et le MCEE ont composé leur billet pour la phase des poules, aux dépens respectivement du Raja Casablanca et du CS Sfaxien.

L'USM Alger, l'autre représentant algérien, a passé quant à elle l'écuille des Guinéens de l'AS Kaloum. Les trois équipes algériennes figurent dans le groupe B, en compagnie des Soudanais d'Al-Merreikh. La première journée, programmée entre le 26 et 28 juin prochain, sera marquée par le choc entre l'ESS et l'USMA, alors que le MCEE se déplacera à Khartoum pour donner la réplique à Al-Merreikh.

TRANSFERT DE DARFALOU AU CS SFAXIEN
1^{re} offre rejetée par la direction du RC Arba

La direction du RC Arbaâ (Ligue 1 algérienne de football) a rejeté une première proposition financière du CS Sfaxien (Ligue 1/Tunisie) pour les services de l'attaquant international des moins de 23 ans (U-23) Oussama Darfalou, a appris l'APS mardi auprès du club d'Ezzerga.

«La direction de Sfax nous a fait une offre financière que nous avons jugée en deçà des attentes du club et du joueur. Les négociations entre les deux parties sont toujours en cours, et je pense qu'un accord sera trouvé dans les prochains jours», a indiqué à l'APS le vice-président du RCA, Mustapha Zerrouk. Darfalou (22 ans) est l'une des révélations de la saison. Il a marqué jusque-là 10 buts avec la formation de Larbaâ, ce qui a attiré les convoitises du CS Sfaxien, qui insiste pour l'engager cet été.

L'ancien joueur de l'USM Alger s'est même déplacé en Tunisie pour rencontrer les dirigeants sfaxiens. «La direction l'a autorisé pour aller à Sfax et voir de visu les installations du club et discuter avec les dirigeants sur place. Les Tunisiens sont très intéressés par le profil de Darfalou, mais rien n'est encore conclu», a ajouté le dirigeant du RCA.

Oussama Darfalou a entamé lundi avec l'équipe nationale des U23, un stage au centre technique de Sidi Moussa (Alger), sous la houlette du sélectionneur suisse Pierre-André Schurmann, qui sera ponctué par un test amical mardi prochain face au Soudan, au stade de Mustapha-Tchaker de Blida (19h00).

SÉLECTION ALGÉRIENNE

Belkaroui «prêt» à remplacer Halliche

Le néo-international algérien, Hichem Belkaroui, s'est dit prêt à remplacer Rafik Halliche, indisponible pour six mois pour blessure au genou, dans l'axe de la défense de la sélection nationale de football lors de ses prochaines échéances.

«Je me sens en pleine forme, et je suis à la disposition du sélectionneur national s'il me fait appel pour remplacer Halliche», a déclaré le joueur du Club africain de Tunisie qui participera pour la première fois à un stage des Verts en fin du mois en cours en vue du match contre l'équipe des Seychelles le 13 juin prochain comptant pour la 3^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) au Gabon. Halliche, qui a hérité du brassard du capitaine de l'équipe algérienne après le départ en retraite internationale de Madjid Bougherra en février dernier, a été



victime d'une rupture des ligaments croisés du genou dimanche au cours d'un match de son équipe Qatar dans le cadre des quarts de finale de la Coupe du Prince. Il passera sur le billard dans les prochains jours.

«Je très déçu pour Halliche que je lui souhaite du reste un retour rapide sur les terrains», a ajouté l'ex-défenseur de l'USM El Harrach, non sans exprimer sa joie pour sa première convocation qu'il a «beaucoup attendue». «J'ai énormément travaillé pour avoir ce privilège d'être convoqué en sélection nationale. A moi maintenant de prouver que je la mérite», a encore dit le natif d'Oran.

Belkaroui (25 ans), qui vit cette saison sa première expérience professionnelle à l'étranger, avait déjà porté le maillot de la sélection algérienne des moins de 23 ans avec laquelle il a échoué à se qualifier aux jeux olympiques de 2012 à Londres.

LIGA ESPAGNOLE (36E J)

Getafe en présence de Lacen s'incline face au Rayo Vallecano

La formation de Getafe, où évolue le milieu de terrain international algérien, Medhi Lacen, s'est inclinée lundi soir sur le terrain du Rayo Vallecano (2-0), en clôture de la 36^e journée du championnat d'Espagne de football. Les deux buts de la partie ont été inscrits par Manucho (28e) et Miku (73e). Lacen, titularisé par l'entraîneur Pablo Franco, Lacen (31 ans) a pris part à

l'intégralité de la rencontre. À l'issue de cette défaite, le club de la banlieue de Madrid stagne à la 15^e place au classement de la Liga avec 36 points, à cinq longueurs du premier relégable, FC Grenade, à deux journées de l'épilogue. L'ancien joueur du Racing Santander (Liga adealte espagnole), devra subir une intervention à la fin de la saison pour soigner

une blessure au niveau du ménisque. Lacen ne figure pas dans la liste des 23 joueurs convoqués par le sélectionneur national, Christian Gourcuff, en vue de la réception des Seychelles, le 13 juin à Blida (20h30), pour le compte de la 1^{re} journée (Gr.J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, dont la phase finale se jouera au Gabon.



COUPE D'ALGERIE 2015 (FÉMININES ET JEUNES CATÉGORIES)

Boumerdes accueille plusieurs finales ce week end

L'Office public omnisports de la wilaya (OPOW) de Boumerdes Djilali-Bouzama est actuellement le théâtre de préparatifs intenses en prévision de l'accueil de quatre (4) finales de Coupe d'Algérie de football 2015, prévues le week-end prochain (vendredi et samedi).

«Tout est fin prêt, sur le double plan matériel et humain, pour la réussite de cette finale du football, qui sera accueillie pour la première fois à Boumerdes» a indiqué à l'APS le président de la ligue de football de la wilaya, Said Bakri, également délégué par la FAR pour l'organisation de ces finales.

Il a souligné, à ce propos, que les préparatifs ont été «entamés très tôt, en coordination avec tous les partenaires concernés de la wilaya, tant sur le plan structurel (stade et gradins) que sur le plan de l'accueil des invités (entre supporters et journalistes) de la wilaya».

Ce complexe olympique, ayant une imprégnation vue sur mer, a bénéficié d'une opération de réhabilitation, lancée en 2014 et réceptionnée récemment, pour une enveloppe de 75 millions de DA. Selon le directeur de La Jeunesse et des Sports de la wilaya, Djamel Zebdi, les travaux de réaménagement de ce complexe, mis en exploitation en 1996, ont consisté, entre autres, en la pose de gazon synthétique au profit de son aire centrale (terrain de football) après de multiples opérations pour sa réhabilitation, toutes vouées à l'échec, dans le passé, ouvre l'aménagement d'une unité de médecine sportive.

Parallèlement, ce complexe a bénéficié de travaux de réfection de son réseau d'éclairage et d'aménagement d'espaces

verts, en plus de la réhabilitation des vestiaires des joueurs et des arbitres, et de la réfection de sa clôture interne.

Au titre du programme de développement 2015, cette structure sportive a fait l'objet de travaux supplémentaires portant sur l'extension de sa capacité d'accueil avec 500 sièges supplémentaires, outre la pose d'une pelouse synthétique au profit de son annexe réplique, et l'installation d'un grillage pour séparer les gradins des espaces verts, en plus du nettoyage de tout le complexe.

Le complexe olympique Djilali-Bouzama (12,500 places) assure différentes pratiques sportives, grâce notamment à 4 terrains de jeux de proximité, une an-

nexe de réplique en fibre synthétique pour les entraînements, un parcours d'athlétisme, trois (3) cabines, une structure médicale, une douche, une salle de boxe, une cafeteria et un parking.

Programmes des finales :

Finale U20 féminine (vendredi 15 mai) - (15h00) : CF Akbou-FC Béjaïa

Finale seniors féminine (// 15 mai) - (17h00) : AS Sûreté nationale-FC Constantine

Finale U17 féminine (samedi 16 mai) - (15h00) : ASE Alger Centre- CF Akbou
Finale U20 garçons (samedi 16 mai) - (17h00) : AC Paradou-USFBB Arreridj.

LIGUE 1 MOBILIS

Mihoubi : «J'ai reçu des contacts d'ici et de l'étranger»

L'entraîneur du RC Arbaâ (Ligue 1 algérienne de football) Mohamed Mihoubi a indiqué mardi avoir reçu des contacts de clubs algériens et étrangers, précisant qu'il n'avait encore pris «aucune décision» concernant son avenir. «J'ai reçu des contacts de clubs algériens et étrangers, mais j'ai préféré les laisser en standby, d'autant que je suis toujours sous contact avec le RCA», a indiqué à l'APS le premier responsable de la barre technique d'Ezzerga. Mihoubi avait pris en main les destinées technique du RCA en novembre dernier, en remplacement du Serbe Darko Daniel Janackovic, démissionnaire. Il avait mené le RCA à une finale historique en Coupe d'Algérie, perdue le 2 mai au stade de Blida face au MO Béjaïa (1-0). «Mon avenir au RCA ?, franchement, je n'ai encore pris aucune décision. Je dois discuter à l'issue de la saison avec le président Djamel Amani pour voir plus clair. Une chose est sûre, mon maintien au RCA dépendra de plusieurs paramètres», a-t-il souligné. A trois journées de la fin de la compétition, le RCA qui enchaîne sa deuxième année en Ligue 1, pointe à la 9^e place au classement avec 35 points. Lors de la 28^e journée, le RCA accueillera samedi la JS Kabylie, «dans un match capital pour le maintien», conclut Mihoubi.

INTER : RANOCCHIA SE VENGE DE BERLUSCONI

Traité de "bête" par Silvio Berlusconi, le président du Milan AC, Andrea Ranocchia (27 ans), le défenseur de l'Inter Milan, s'est vengé hier sur les réseaux sociaux. Après la victoire des nerazzurri sur le terrain de la Lazio (2-1) dimanche soir, l'international italien (18 sélections) a publié une photo de lui avec une tête de grenouille. « Trois points très importants ce soir ! Bête du soir ! Aller l'Inter » Dans la semaine, Berlusconi avait allumé l'Inter Milan, et Ranocchia donc, dans la presse italienne. « Si je ne trouve pas d'investisseur, je garde le club. Le fait est qu'il y a peu de joueurs italiens autour. Je n'aime pas des équipes comme l'Inter qui a dix étrangers et une bête : Ranocchia. »



LE PSG PERD DU TERRAIN POUR POGBA

La Juventus tient un joyau dans son effectif, et le sait pertinemment. Alors que beaucoup de clubs pensent à Paul Pogba avec envie, seuls ceux qui ont une grosse marge financière peuvent tenter le coup. Le PSG fait partie de ceux-là, mais un concurrent est en train de prendre l'avantage. 22 ans, et on loue déjà son expérience : Paul Pogba est un joueur hors-norme. Si impressionnant que les dirigeants de tous les plus grands clubs en rêve. Mais à joueur exceptionnel, transfert exceptionnel. La somme que devrait atteindre la transaction écarte une partie des prétendants. Le combat se fait entre le PSG, Barcelone, le Real, Manchester City, le Bayern Munich, Chelsea. Si les parisiens ont fait du français une priorité pour apporter une plus value au milieu, Manchester City aurait pris de l'avance dans le dossier.

AGUERO a beaucoup progressé, selon Pellegrini

Après la victoire éclatante obtenue par Manchester City face aux Queens Park Rangers (6-0), Manuel Pellegrini a tressé des louanges à Sergio Agüero.

Le technicien chilien estime que le buteur argentin a changé son approche du football depuis son arrivée : "Quand je vois Kun jouer comme il a joué, je suis satisfait de voir sa progression. Il a vingt-six ans et va continuer de s'améliorer. Il doit devenir un joueur cadre dans le futur du club. (...) Ce n'est plus le même Agüero qui jouait il y a un an. Il a compris qu'il devait travailler dur", a-t-il ainsi déclaré aux journalistes.

Depuis le début de la saison, l'attaquant a inscrit 32 buts et délivré 8 passes décisives en 38 rencontres, toutes compétitions confondues.



WENGER : «NOUS AVONS ÉTÉ MALCHANCEUX»

A l'issue de la défaite d'Arsenal contre Swansea (0-1), lors de la 36e journée de Premier League, Arsène Wenger ne pouvait que déplore le déroulement de la rencontre. "Nous avons été malchanceux face à une équipe qui a refusé le jeu et n'a fait que défendre. On s'est trop précipité devant le but adverse. Fabianski a été très bon mais on lui a aussi rendu les choses faciles parfois. Nous avons encore un match en retard et il faudra montrer que ce n'est qu'un accident. Les joueurs sont très décus ce soir. Ce genre de rencontre, on la gagne 19 fois sur 20", a déclaré le manager des Gunners.



PUBLICITÉ

المركز العربي الأفريقي للاستثمار والتطوير Centre arabo africain d'investissement et de développement

استشاري، خدمات، أعمال، تكوين، استثمار
Consulting, Services, Business, Formation, Investment

تحت رعاية معالي وزير الصناعة والمناجم
Sous le Parrainage de monsieur le ministre de l'industrie et des mines

الملتقى الثاني للاستثمار و التجارة

تحت شعار دور الشراكة و الاقتصاد البديل
Under the slogan of partnership and alternative economy

2ème CARREFOUR D'INVESTISSEMENT ET DU COMMERCE

SOUS LE TITRE Le rôle du PARTENARIAT ET de l'ÉCONOMIE ALTERNATIVE

13, 14 Mai 2015 Hotel Sheraton

B2B شناية

مسثمر مشاركون +400 Investisseurs Participants

Les Partenaires

Chambre de commerce et d'industrie d'Algérie - Chambre algérienne d'investissement et de développement

Sponsors Media

www.caaid.net/mc/

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmajid CHERBAL

Directeur de la rédaction

Abdelmajid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION

3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62/63 - **FAX** : 021.94.66.82

EMAIL : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITÉ : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62 (63) /
FAX : 021.94.66.82 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa -
1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Mercredi 13 Mai 2015 - 24 Rajab 1436 - N° 957 - Troisième année

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Salon de la Communication *arts Et Métiers* de la PRESSE

CAP SUR LE PROFESSIONNALISME

SAFEX du 13 au -18 mai 2015

www.ministerecommunication.gov.dz

mobilis  **ANEPE** 